LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 19 No. 01 | Edmonton, mercredi le 13 mars 1985 | 20 pages | 0.50

La pensée de la semaine

Les beaux rêves ne tiennent pas compte de la réalité, c'est pourquoi il fait si bon rêver.

Gabriel Paradis

Les commissaires edmontoniens multiplient les consultations

Les manoeuvres sont amorcées pour étendre le programme scolaire francophone

L'école J.H. Picard serait déclarée "école française"

par Yves Lavertu

EDMONTON - Les commissaires du Conseil scolaire catholique d'Edmonton étudient actuellement différentes propositions mises sur la table afin de mettre en chantier dès septembre 1985 les programmes scolaires francophones allant de la 7e à la 12e année à Edmonton.



Deux choix à l'heure actuelle retiennent particulièrement l'attention de ces derniers. L'un est du cru de la Société des parents francophones de l'école Maurice Lavallée. Reprenant ses doléances là où elle les avait laissées l'an dernier suite à un compromis survenu avec l'administration du Conseil, la Société des parents réclame depuis octobre dernier la création pour septembre 1985 d'une 7e et 8e et également 9e année française à l'institution scolaire élémentaire Maurice Lavallée. La Société se dit prête afin d'accomoder les élèves inscrits actuellement au programme d'immersion de 7e année de donner un "sursis" d'une année supplémentaire au programme d'immersion de 8e année. De plus, dans l'idée initiale des principaux responsables du dossier pour la Société, MM. Georges Arès et Guy Lacombe, la 9e année française à l'école Maurice Lavallée ne s'instaurerait que pour une période provisoire (sans doute une année) avant qu'on transporte ses pénates à l'école J.H. Picard. De là, la porte serait ouverte par la suite pour la création à l'intérieur des murs de cette école d'une 10, 11 et 12e années française.

On vient cependant d'apprendre qu'un document fraîchement tapé circule actuellement au sein des commissaires quant à cette question. Plus large que la proposition de la Société, celle pilotée par les commissaires Alice Gagné et Philippe Gibeau intégrerait dès septembre 1985 la catégorie 9-12 année française à l'intérieur de l'actuelle école J.H. Picard. L'établissement scolaire qui possède environ une capacité d'accueil de 900 élèves pourrait alors recevoir aisément le flot des nouveaux arrivés.

Quant au groupe 7-8 français, celui-ci établirait sans doute ses quartiers à l'école Maurice Lavallée.

Selon le directeur de cette école, M. Léo Turcotte, ce changement rendrait d'ailleurs au niveau administratif la "tâche plus facile" en raison de la moins grande nécessité de faire une distinction entre programme d'immersion et programme francophone.

Selon M. Philippe Gibeau, la proposition des commissaires vise à faire de l'école J.H. Picard une "école française". Toutes les communications et la documentation aux parents qu'ils soient francophones ou anglophones se feraient alors dans la langue de Molière. La francisation de l'école devrait de plus entraîner des ajustements au niveau du personnel enseignant et de "l'atmosphère" de l'école.

Comme le soulignait la commissaire Alice Gagné, la solution que veulent trouver les commissaires sera créée dans l'optique du "long terme"(5 - 10 ans). C'est cette "durée" qui permettra selon les deux commissires "d'enligner" les étudiants anglophones et francophones vers un seul et unique programme: le programme francophone. Cependant, il est difficile à l'heure actuele de pouvoir cerner l'intention immédiate des commissaires quant à la création de un ou deux programmes scolaires à l'école pour l'année 85-86.

Une décision finale quant à la question doit en pratique être prise lundi le 18 mars prochain lors d'une réunion publique regroupant les commissaires du Conseil.

Nomination



Le directeur général de Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA) vient d'être reconduit dans ses fonctions au niveau de la direction de l'organisme jeunesse. M. Laplante, natif du Nouveau-Brunswick a oeuvré depuis sept ans en Alberta au sein de plusieurs organismes francophones tels la Faculté St-Jean et la Boîte à Popicos. C'est le conseil d'administration de FJA qui a pris la décision le 23 février dernier de renouveler un nouveau contrat avec M. Laplante devant débuter le 1er avril prochain et se terminer le 31 mars 1986. La priorité du directeur de FJA sera de poursuivre et d'assurer une plus grande "visibilité et crédibilité" de l'organisme de jeunes auprès d'autres organismes en contact ainsi qu'auprès des médias. Félicitations.



Le groupe des Scouts et des Jeannettes de St-Isidore présentent un chant de leur répertoire. Les Echos de Rivière-la-Paix sont en pages 7 et 8 cette semaine.

Le Franco régional

Louis Riel, le génie ou la folie

par Marie Leduc

CALGARY - En cette année centenaire du procès de Louis Riel, les départements de l'Education permanente et la Faculté des Arts du Mount Royal College ont présenté jeudi le 28 février dernier deux exposés sur Riel, suivis d'une période de question.

L'événement, financé en partie par le "Canadian Studies Bureau" de l'Association of Canadian Community Colleges au travers du programme d'études canadiennes du Secrétariat d'Etat, voulait souligner le procès et la mort de Louis Riel qui a marqué l'histoire de l'Ouest canadien.

Riel était-il vraiment fou?

Dans un premier temps, le Professeur Tom Flanagan, auteur de "Riel and the Rebellion: 1885 Reconsidered" a exposé sa théorie sur le sujet.

Heureux d'expliquer sa thèse pour la première fois, il a tout d'abord noté qu'il faut savoir ce qu'est l'aliénation mentale. En effet, on a souvent qualifié Riel de fou. Selon le professeur Flanagan, on considère habituellement comme fou, la personne qui dévie de la norme, qui brise les lois, ou encore quelqu'un qui parle à soi-même ou qui chante tout seul... En ce sens, Riel peut être considéré comme fou, car il a souvent dévié de la norme acceptable à cette époque et, d'après les recherches qui ont été faites, il lui serait arrivé, à trois reprises, de perdre le contact avec la réalité.

Par exemple, en 1865, alors que Riel se trouvait à Montréal, il prétendait ne pas être Louis Riel, le Métis, mais quelque français dont la ressemblance avec Riel était confondante et ce, afin d'échapper à ses responsabilités. Toujours selon les spécialistes, la personne qui refuse de prendre ses responsabilités est considérée comme atteinte de maladie mentale.

Une seconde fois, suite à une très profonde déception d'amour en 1875, il a dû être interné en mars à St-Jean-de-Dieu, hôpital psychiatrique à Montréal. A cette époque, il prétendait qu'il était un prophète d'un nouveau monde. Cependant, après peu de temps, les médecins traitants décidèrent de le laisser aller. Il quitta Montréal pour s'installer dans le Montana où il devint citoyen américain.

Encore une fois, il eut une attaque qui, toutefois, ne semblait pas affecter sa compréhension. Mais son grand désir de justice (il disait qu'il était le prophète de la justice) lui attira quelques ennuis et, selon les psychiatres de l'époque, Riel était atteint de folie des grandeurs dûe à une ambition déçue.

En 1876, même les gens de son entourage le considéraient comme fou et il dû quitter les Etats-Unis.

The Scorched-Wood People

Au cours de la deuxième présentation, celle du Professeur Ruby Wiebe, auteur de "The Scorched-Wood People", l'accent était mis, non pas sur sa folie, mais plutôt sur Riel se défendant durant son procès.

Devant les juges Riel disait que Dieu seul était responsable des nations, qu'aucun Gouvernement ne pouvait décider de donner ou de prendre des terres, que Dieu le Père,dans sa grande bonté, lui avait laissé à lui, et aux siens, en héritage des morceaux de terrain où il avait le droit de vivre heureux. "Sommes-nous des oiseaux pour nous promener de place en place?" devait-il ajouter. "Non, nous ne sommes pas des oiseaux, nous ne sommes pas des poulets pour nous contenter de quelques miettes, nous sommes des humains qui avons droit à la vie, à un toit, à un endroit bien à nous."

Comme tout le monde sait, Riel n'eut pas gain de cause dans ce procès et la pendaison fut prononcée.

Après les deux exposés une période de questions suivit et le lendemain, soit le 29 février, quelques ateliers ont eu lieu au même endroit.

Revenu Canada Impôt

Les 11 et 12 mars dernier avait lieu une séance de formation sur la bonne façon de compléter son rapport d'impôt.

Cette séance fût donnée à des personnes bénévoles, qui sont prêtes maintenant à aider principalement les personnes âgées, celles handicapées, celles à faible revenu ou simplement celles qui ont un problème de langue, qui en feront la demande.

Ceux ou celles qui désirent cette aide, veuillez appeler au bureau de la régionale de l'ACFA d'Edmonton, au 469-4401 dès aujourd'hui.

Calendrier d'événements de Legal

par Marcel Dubé

Mars 9 - 16:
Campagne pour la croix rouge par le mouvement des femmes chrétiennes.

Mars 15
Fetival de flûtes "kiwanis" à St-Albert
Compétition des écoles environnantes.

Mars 16
Vente de pâtisseries à la Coopérative par les membres du C.W.L. à l'occasion de la St. Patrice.

Mars 20
Assemblée annuelle du mouvement des Scouts de Legal

Mars 30
Soirée des bénévoles de l'ACFA régionale Morinville/Legal au Centre Historique à Morinville à 18 heures.

Avril 19, 20 et 21
Camp de Jeannettes de Legal à Clyde

Le Théâtre français d'Edmonton



présente:

dans le cadre de son 5e Festival Théâtral Franco-Albertain

PLACE AU THEATRE

***"CIRCULATIONS"**
Spectacle bilingue en deux parties; une réalisation du Théâtre Repère - Québec les 14 et 17 mars à 20 h 00, les 15 et 16 mars à 15 h 00.

***"C'EST MON CHÂTEAU"**
une réalisation de la Troupe de l'école J.H. Picard

***"LES BÛCHERONS"**
Gilbert Parent et Yves Manseau

***"IONESCAMMENT VÔTRE!"**
une réalisation du Théâtre à la Carte le 15 mars à 20 h 00 et le 17 mars à 15 h 00

***"THÉÂTRE D'HIER À DEMAIN"**
une soirée réalisée par la Société de Théâtre de Calgary

Avec l'entrée en vigueur de l'article 15 de la Charte des droits

Le cas Bugnet pourrait créer une "première" nationale au plan juridique

par Yves Lavertu

EDMONTON - La décision que rendra le juge Purvis suite aux délibérations relatives au cas Bugnet constituera sans doute le premier jalon national au nvieau de l'interprétation à donner de l'article 15 sur l'égalité inclus dans la Charte canadienne des droits et libertés. Cet article entrera effectivement en vigueur deux jours seulements après le début du procès Bugnet le 15 avril prochain.

Rejoint vendredi dernier au téléphone, Me Brent Gawne l'avocat anglophone devant soutenir la plainte déposée par l'Association Georges-et-Julia Bugnet a en effet indiqué que lui et sa collègue Me Michelle Simpson invoqueront cet article afin de faire reconnaître le point de vue de leurs clients. Ceux-ci, on se le rappelle cherchent à obtenir du gouvernement provincial la parité au niveau scolaire avec ce dont "jouissent" actuellement les anglophones de l'Alberta.

L'entrée en scène de cet article dans l'argumentation du plaignant est relativement récente. Alors qu'il n'était pas inclus lors du dépôt de l'avis de requête initial, on a ajouté celui-ci en cours de route en opérant un amendement à la plainte. Un accord a alors été conclu entre le défendeur, le gouvernement provincial et l'association afin que le décalage de deux jours entre l'entrée en vigueur de l'article 15 et le début de l'affaire ne soit pas pris en considération. Font également parties du pivot de la preuve, l'article 23 sur les droits scolaires des minorités officielles de la Charte des droits ainsi que "The Alberta Bill of Rights".

Il est donc à penser selon certains experts juridiques que l'affaire Bugnet pourra dans l'avenir servir de référence pour éclairer d'autres cas subséquents et similaires. Dans la foulée des procès qui ont contribué à façonner la jurisprudence concernant les droits scolaires des minorités linguistiques au Canada, on doit compter à cet effet la récente décision de la Cour d'appel de l'Ontario ainsi que le verdict rendu dans l'affaire Richard au Nouveau-Brunswick.

Un des principaux responsables de la mise en oeuvre de la contestation Bugnet M. Jean-Claude Mahé considère que l'article 15 représente "l'argument-parapluie" dont découleront tous les autres lors du procès. Celui-ci interprète en effet l'égalité scolaire entre anglophones et francophones comme la possibilité pour ces derniers d'obtenir au niveau scolaire un modèle à toutes fins utiles "calqué" sur celui des anglophones.

Le groupe Bugnet réclame en conséquence une déclaration de la Cour afin que celle-ci se prononce sur le fait que:

* le nombre d'élèves francophones est "suffisant" en Alberta
* que les Franco-albertains ont droit à une éducation française à 100%
* qu'ils ont droit d'établir des conseils scolaires
* qu'ils ont droit de pouvoir taxer
* qu'ils ont droit d'engager et congédier le personnel enseignant ainsi que de mettre en oeuvre les programmes scolaires
* qu'ils ont droit d'engager le personnel administratif
* que la loi scolaire albertaine est actuellement "hors-d'ordre".

Jouer sur un ou deux tableaux

M. Mahé a voulu souligné en interview que toute la démarche de l'Association Georges-et-Julia Bugnet est axée sur le "front constitutionnel". Selon ce dernier, le débat actuel est trop "vital" pour faire référence à des considérations à saveur politique. Les propos tenus par M. Mahé faisaient ainsi allusion d'une façon à peine voilée au contexte dans lequel l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) cherche à obtenir une "position privilégiée" devant les tribunaux lors du procès Bugnet.

M. Mahé s'est en effet dit déçu de l'attitude de l'ACFA qui alimente selon lui une confusion quant au type d'intervention que celle-ci cherche à acquérir lors du procès. La déception de M. Mahé est d'autant plus amère que l'Association Bugnet vient d'essuyer un refus de l'ACFA quant à la formation d'un quasi "front commun" au niveau de la cause Bugnet. Les deux associations francophones feront, semble-t-il "cavalier seul" lors des audiences.

A l'Association canadienne-française de l'Alberta, on se défend de vouloir saborder d'une façon ou d'une autre l'action du groupe Bugnet. Le directeur général de l'association, M. Paul A. Poirier insiste pour signaler que quant au fond du problème, l'ACFA est d'accord avec la position de Bugnet. "Au niveau des droits, on s'entend ajoute-il, c'est au niveau des modalités d'application de ces droits qu'il y a différence".

Selon M. Poirier, l'intervention de l'ACFA est justifiée non seulement par des préoccupations juridiques mais également par un intérêt politique. Epuisée de faire du sur-place dans les négociations avec le ministre King, l'ACFA envisage également son intervention comme un moyen de faire avancer son dossier politique. Cependant, l'association veut tenir compte de son image publique ainsi que de sa position lors du procès afin que ces dernières ne viennent compromettre sa "crédibilité" aux yeux de l'opinion publique anglophone, du gouvernement Lougheed, de ses propres membres et de l'ensemble de la francophonie albertaine.

En fait, l'ACFA redoute une levée de boucliers telle qu'on l'a vu récemment au Manitoba et au Nouveau-Brunswick et qui risquerait de l'éclabousser au passage avec une prise de position trop catégorique. Celle-ci craint d'autant plus cette réaction qu'elle pourrait également provenir de ses propres rangs.

M. Poirier estime que l'association doit prendre en considération "qu'un des buts de l'école française est d'encourager la maîtrise de l'anglais, langue seconde". En ce sens, poursuit M. Poirier, l'association porte-parole des Franco-albertains n'est pas prête à réclamer l'éducation française à 100%. Cela constituerait, estime-t-il une rupture par rapport aux "attentes réelles" des Franco-albertains dans ce domaine.

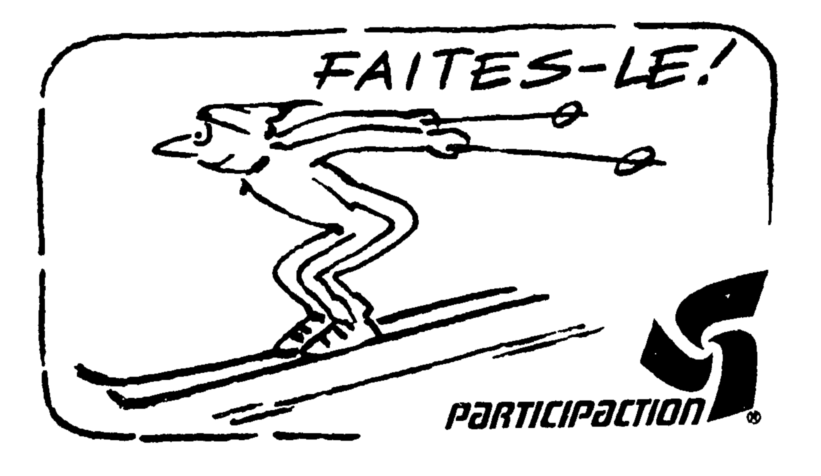
La position de l'association reste par ailleurs mitigée quant à la question de la gestion des établissements scolaires francophones. Déclarant que celle-ci ne s'objectait pas à la revendication du groupe Bugnet quant à la création de conseils scolaires francophones homogènes, l'ACFA indique qu'elle préférerait cependant obtenir de la Cour une série de critères et modalités qui dans ce domaine "pourraient s'appliquer concrètement à la situation albertaine". A savoir si on peut revendiquer les deux options sans nécessairement en torpiller une, l'ACFA ne peut répondre à l'heure actuelle, faute d'avis juridiques sur la question.

Enfin, devant le danger de présenter à l'opinion publique et surtout au gouvernement provincial l'image de deux associations francophones devant les tribunaux pouvant être associées à "deux frères ennemis", M. Poirier est conscient du risque que le gouvernement (le défendeur) s'empare de la chose. Cela demeure cependant une éventualité parmi tant d'autres estime le directeur de l'ACFA.

L'intérêt que porte le gouvernement à cette cause s'est d'ailleurs illustré par le souci de ce dernier de sortir l'artillerie lourde pour contrer la plaidoierie du côté des plaignants. Celui-ci a en effet sollicité les services d'un des meilleurs "franc-tireurs" du Barreau albertain, l'avocat Jack Major. On compte sur lui et sans doute sur sa batterie de consultants et recherchistes pour court-circuiter l'action de Bugnet.

Bref rappel

La contestation Bugnet a officiellement été amorcée le 19 octobre 1983 à Edmonton par l'Association Georges-et-Julia Bugnet pour contester la loi scolaire albertaine. Entre-temps, l'école du même nom devait fermer ses portes après une année d'opération. L'ACFA décidait durant cette période de ne pas intervenir dans la cause considérant que la demande ne répondait pas aux préoccupations des Franco-albertains. Cependant l'impasse dans les négociations avec le ministre albertain de l'Education devait entraîner une réévaluation de l'ACFA quant au recours aux tribunaux. Lundi le 11 mars dernier, devait se tenir une rencontre entre le juge Purvis et le conseiller juridique de l'ACFA M. Laurent Carr quant à la demande et à l'examen des modalités d'intervention de l'association francophone dans la cause Bugnet.



Editorial

Paul Denis

Dans la cause Bugnet

L'ACFA doit demander le maximum

par Paul Denis

Très prochainement le juge Purvis entendra les arguments des avocats dans le cas Bugnet relatif aux droits des francophones dans le domaine de l'éducation, droits basés sur les articles 15 et 23 de la Charte des droits et libertés.

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) sera sans doute invitée à faire connaître son point de vue dans cette cause. Elle aura donc essentiellement le droit et le devoir de faire connaître ses propres revendications au nom de tous les francophones de la province.

Mais l'ACFA se trouve dans une situation fort délicate. Cette cause n'est pas la sienne. Elle appartient à l'Association Bugnet et l'ACFA n'est pas en accord avec cette association sur toutes les questions posées et auxquelles devra répondre le juge Purvis.

L'ACFA veut aussi protéger son image dans cette affaire et avec un peu de chance redorer son blason. L'association représentative de toute la francophonie albertaine a négocié de bonne foi pendant plus de 18 mois avec le ministre de l'Éducation mais en vain. Les négociations ont échoué. C'est une échec sur toute la ligne.

La stratégie de l'ACFA dès le départ, a été de négocier d'abord et n'emprunter la voie de la contestation judiciaire que si c'est nécessaire et seulement en dernier recours. Voilà que le moment du dernier recours est arrivé.

Sauf que maintenant il est trop tard pour créer sa propre cause. D'abord celle de Bugnet existe déjà depuis plus d'un an et deuxièmement une nouvelle cause lancée en ce moment arriverait à terme trop tard pour qu'elle puisse avoir une quelconque influence sur la loi scolaire révisée.

Mais de s'inscrire à l'intérieur de la cause Bugnet rend plus difficile l'intervention de l'ACFA. Bien qu'elle soit d'accord sur le fond de la question "le droit à l'éducation française dans des institutions francophones gérées par des francophones", l'association n'est pas complètement d'accord sur la forme des questions posées par le groupe Bugnet.

Par exemple, Bugnet demande le droit à une éducation française à 100%. L'ACFA craint que de stipuler le pourcentage à 100% risque de donner la mauvaise impression que les élèves de ces écoles n'apprendront pas l'anglais du tout. Ce qui est totalement faux évidemment puisqu'il ne fait aucun doute que tous les élèves apprendront la langue anglaise à l'école comme tout le monde.

Mais l'impression ainsi créée peut avoir des effets néfastes pour toute la francophonie. La majorité anglophone s'y objecterait avec véhémence et plusieurs francophones aussi. Ils prendraient l'ACFA pour une organisation d'extrémistes.

Le deuxième point d'accrochage entre les deux groupes se situe au niveau de la question d'établissements scolaire. L'association Bugnet demande clairement et nettement le contrôle complet des écoles francophones en demandant le droit d'établir des conseils scolaires avec pouvoir de taxation, d'embauche etc.

L'ACFA préfère ne pas se prononcer sur la forme que doit prendre le droit à la gestion scolaire car elle ne voudrait pas limiter les parents francophones à une seule forme de gestion. Où il n'est pas possible, faute de nombre, de créer un conseil scolaire, il faut avoir aussi le droit de créer autre chose. L'ACFA préfèrera donc demander au juge d'établir lui-même les paramètres de la gestion scolaire à laquelle auront droit les francophones.

L'ACFA veut éviter à tout prix que le juge remette en fin de compte trop de pouvoir aux conseils scolaires existants, ce qui obligerait les parents à s'adresser à leur conseil respectif à chaque fois qu'il serait question de gestion. Un processus très long et très fatiguant.

Il faut battre le fer quand il est chaud. C'est le moment de demander le maximum. Il n'est pas nécessaire de stipuler le pourcentage de l'éducation française qu'on demande. Il suffit de demander que le principe du droit à l'éducation soit établi, un point c'est tout. Le gouvernement pourra bien stipuler dans les règlements qui accompagnent la loi scolaire que les conseils scolaires doivent s'assurer que tous les enfants auront l'occasion d'apprendre l'anglais.

Il faut aussi demander le droit de créer des conseils scolaires et toute autre forme de gestion jugée appropriée. On a soupé des comités consultatifs sans pouvoir aucun. Il faut demander le maximum et espérer obtenir quelque chose.

Avec le droit de créer des conseils scolaires ou quelqu'autre forme des gestion, il serait possible ensuite de négocier à partir d'une position forte avec les conseils scolaires existants pour obtenir une gestion véritable des écoles et programmes francophones.

Opinion libre

Éclaircir nos priorités, lorsque les fonds sont limités

C'est presque comique de constater la réaction, vis-à-vis l'économie des temps durs que nous traversons, de ceux qui décident le destin de notre association. Faites avec ce que vous avez malgré les coûts croissants de l'inflation, mais en même temps, créez des comités, instituez des équipes d'évaluation, travaillez de toutes vos forces à créer des projets évaluables, envoyez des rechercheistes réexaminez les structures et les moyens de communications, et en cas de doute, sautez sur une voiture nouvellement peinte, ou époussetez vos ennuis. Si tout fait défaut, et que votre projet n'avance pas, réinventez la roue mais au préalable formez un comité de surveillance.

Alors où commençons-nous à couper? Restreindre le bénévolat et augmenter le travail des employés pour que l'on décide que ce soit eux qui sont la cause d'un budget restreint, ce sont les employés qui sont les plus aptes à surveiller, à évaluer- Sans ces employés aucun besoin de bénévolat car ce sont eux qui les nécessitent.

Nous devons nous demander si le travail efficace d'un organisme dépend des super infra-structures croissantes ou si les succès des projets d'animation dépendent plus d'une structure locale composée d'employés dédiée aux objectifs que se propose l'association. Avons-nous réfléchi au fait que la super structure de la bureaucratie va toujours croissante vers le haut et que les budgets sont appliqués à cet effet - mais où il y

Voir Gestion d'entreprise en page 7



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent Le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Composition-abonnements: Julie Bernard

Administration: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881



COMMUNIQUER ENTRE FRANCOPHONES: UN PROBLÈME?

Ici Edmonton

Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

Les Jacques-Straps de l'ACFA à l'honneur

Vendredi soir dernier, à l'aréna du Théâtre Popicos, avait lieu la grande finale de la L.L.I.E. Une finale digne des plus grandes finales de la Ligue Nationale de Hockey! Non seulement, nos improvisateurs étaient survoltés, mais aussi le public suivait en cadence le rythme débridé des jeux. A tout moment il manifestait ses humeurs et l'ambiance devait atteindre des sommets jamais égalés dans cette enceinte. En somme, nous avons assisté au meilleur match de l'année et beaucoup (surtout les joueurs) en garderont un souvenir impérissable.

Dès les premières minutes de jeu, les deux formations ont ouvert la machine. On devait cependant noter que l'équipe des Jacques-Straps dit A.C.F.A. jouissait d'une rapidité accrue. Encore que les Fac-Similés de la Faculté St-Jean ne donnaient pas leur place! Le jeu était professionnel et le compte après deux périodes était encore serré...

Les Jacques-Straps devaient cependant affirmer leur supériorité en 3e période et finalement remporter la glorieuse Coupe Popicos par le comte de 8 à 6.

Les trois étoiles du match (choisies par Stephen Heatley, directeur artistique du Théâtre Network):
3-Johanne Cornellier (Jacques-Straps)
2-Johanne Demers (Fac-Similés)
1-Claude Cornellier (Jacques-Straps)

Nous aimerions remercier toutes les équipes qui ont participé cette année à ce premier tournoi en théâtre d'improvisation. En tout, 52 personnes, 5 parrains d'équipes et un producteur efficace furent impliqués dans le succès qu'a connu le jeu de la L.L.I.E. à Edmonton. Du fond du coeur et très sincèrement, Merci et à la saison prochaine!

Yves Caron,
Coordonnateur
L.L.I.E.

Ont reçu les honneurs de remporter des trophées lors de la cérémonie protocolaire:

1) Claude Cornellier, pour sa superbe tenue tout au long de l'année, s'est vu décerner deux trophées:
- le trophée "Déconner Smith" pour le joueur le plus remarqué par les divers commentateurs sportifs.
- le trophée du meilleur compteur, classe compétition, pour avoir obtenu la meilleure moyenne de réussite de jeux.

2) Diane Morneau et Marc Therrien ont reçu le trophée "Enthousiasme" pour leur apport soutenu à l'organisation.

3) Gisèle Lemire a reçu un trophée un peu moins convoité (mais trophée quand même) en tant que joueur le plus pénalisé: Le trophée "Tarte-à-la-crème"... remis sur place.

4) Le trophée "Subtilité" remis à Diane Culhane en tant que joueur ayant obtenu les meilleurs résultats dans la classe participation.

5) Finalement un trophée inatendu fut remis à Yves Caron par les joueurs de la L.L.I.E.: Une plaque commémorant la fondation de la L.L.I.E.

Communiqué:

Une rencontre provinciale pour les femmes francophones

Le groupe de concertation des franco-albertaines a le plaisir d'inviter les femmes francophones de l'Alberta à participer à leur 1ère rencontre provinciale "nouvel élan".

La rencontre aura lieu au Northwoods Inn à Edmonton, les 22, 23 et 24 mars 1985.

Frais d'inscription $40.00. Première venue, première servie. Frais de logement, repas et transport en commun sont couverts.

Le but de la rencontre est de créer un lien d'entente parmis les différents mouvements de femmes en Alberta en ce qui concerne des sujets d'intérêt commun. Ceci afin d'obtenir une formule efficace et satisfaisante pour le bien de toutes les femmes franco-albertaines.

Le groupe de concertation est actuellement formé des représentants des groupes suivants:

- la Fédération des femmes canadiennes-françaises (section Jean-Patoine, Lac Froid et St-Isidore)
- Réseau Femmes (Calgary)
- Femmes d'aujourd'hui (Edmonton)
- Femmes Chrétiennes (Girouxville)

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, communiquez avec Rosemary M. Fimmers au 269-2649 (frais virés en dehors de Calgary).



Conseil régional

Le conseil régional de l'ACFA d'Edmonton tiendra sa prochaine réunion le jeudi 21 mars à 19 h 30, au Centre de rencontres, 9542 - 87e rue.
Tous les membres sont invités à y assister et participer aux discussions.
Bienvenue à tous(tes)!

Ecole Ste-Croix (Inscription)

L'école Ste-Croix offre un programme d'immersion en français, de la maternelle à la huitième année.

Nous acceptons dès maintenant les inscriptions pour la maternelle et la première année. Pour être inscrit à la maternelle, il faut avoir cinq ans avant le 1er mars 1986. Pour la 1ère année, il faut avoir six ans avant le 1er mars 1986.

Pour de plus amples renseignements et pour s'inscrire, présentez-vous en personne à l'école au **104 avenue - 152 rue** ou composez le numéro **489-1981.**

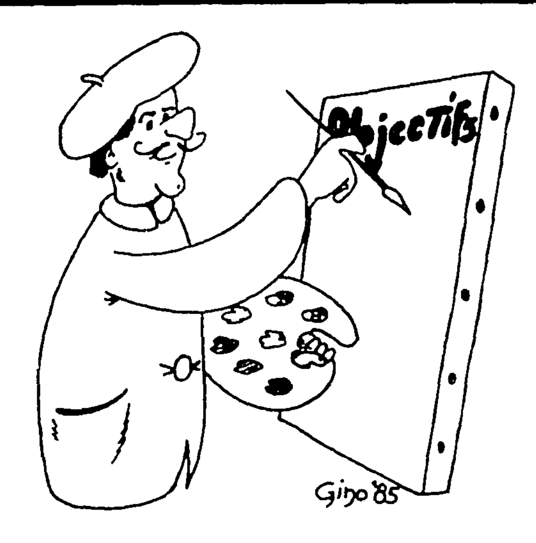
Ecole St-Thomas d'Aquin (Inscription)

L'école St-Thomas d'Aquin offre un programme d'immersion en français, de la maternelle à la sixième année.

Nous acceptons dès maintenant les inscriptions pour la maternelle et la première année. Pour être inscrit à la maternelle, il faut avoir cinq ans avant le 1er mars 1986. Pour la 1ère année, il faut avoir six ans avant le 1er mars 1986.

Pour de plus amples renseignements et pour s'inscrire, présentez-vous en personne à l'école au **8527 - 91 rue** ou composez le numéro **469-0223.**

L'école française sa nécessité



Quels objectifs les francophones doivent-ils se dessiner?

"Premièrement, nous devons viser à procurer à chaque Canadien la chance de s'instruire dans sa langue aux niveaux élémentaire et secondaire à tout le moins, et, dans tout la mesure du possible, aux niveaux supérieurs.

Cela veut dire que l'école élémentaire et secondaire française doit être accessible à tous les enfants de langue française. Et vice-versa, l'école de langue anglaise doit être accessible à tous les enfants de langue anglaise, partout au Canada.

Nous en sommes présentement au stade du "quand le nombre le justifie". Telle est l'étape que nous avons franchie avec l'adoption de la loi constitutionnelle de 1982.

Deuxièmement, il faut que nous disposions, aux niveaux primaire et secondaire, d'un réseau d'institutions et de services sur lesquels les Francophones pourront agir efficacement. Je parle des Francophones des autres provinces que le Québec; mais mes remarques valent également pour les Anglophones du Québec.

Le contrôle de leurs écoles devient rapidement la revendication majeure des minorités linguistiques. Il reste encore beaucoup de progrès à accomplir dans cette voie. Si vous avez, dans une région, deux ou trois écoles françaises dirigées par une commission scolaire anglophone, vous pouvez vous attendre à ce que maintes décisions soient prises sans une parfaite compréhension des problèmes des francophones. C'est pourquoi ces derniers veulent un regroupement de leurs écoles et de leurs institutions. (Cela existe au Québec, pour les anglophones).

Troisièmement, nous devons viser à procurer à tous les jeunes Canadiens la chance d'acquérir dans les écoles primaires et secondaires une connaissance solide de leur langue maternelle et de la culture qu'elle véhicule, et aussi une connaissance satisfaisante de la deuxième langue officielle et de la culture qu'elle véhicule.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Mme Johanne Beauchamp à l'ACFA provinciale au numéro 423-1680.

Claude Ryan, "Commentaires, Langue et société, Eté/Automne 1984, n° 14, p. 31-33.

Préparé par l'ACFA régionale d'Edmonton, Comité d'éducation par Louise Lavallée.



par
Claude Cornellier

Spor'dinaire

Je m'en souviendrai ... promis!

Ma douce moitié parle souvent de ma mémoire sélective. Plusieurs événements ont marqué mes vingt-huit années d'existence et pourtant, j'ai une très forte tendance à oublier bon nombre de faits. Mais l'expérience de la Ligue Locale d'improvisation d'Edmonton (LLIE) ne sera pas oubliée de sitôt.

Les quelques 180 personnes présentes à la finale de vendredi dernier ont souligné la victoire de l'ACFA, mais les huit membres de cette équipe ne furent que quelques gagnants parmi tant d'autres.

Tout d'abord, il y eut Yves Caron. Par le passé, j'ai souligné le travail de cet homme qui a organisé et administré la Ligue de main de maître. Le succès de toute cette saison maintenant terminée lui est dû. De par son énergie et son enthousiasme, il a su rendre à bon port une galère pour le moins gigantesque et non-orthodoxe.

Puis, il y eut le théâtre à Popicos. Son directeur artistique, Denis Couture, a accepté le risque de parrainer la Ligue pour une première saison, et son secours et sa volonté de réussir ont grandement allégé le fardeau technique de l'entreprise.

Ensuite, il faut souligner le travail de l'équipe technique, Yvan Nolet, statisticien, Evelyne Hamon au chronomètre et Larry Lynch à l'orgue, qui, semaine après semaine ont su faire de chacun des spectacles un produit de première qualité. Enfin, dernière note de soutien, il me faut lancer quelques fleurs du côté de la Société Radio-Canada. Les gens de cette organisation ont accepté, tout au long de la saison, de promouvoir les activités de la ligue et leur présence lors de la finale a ajouté un petit quelque chose à l'événement.

Les autres gagnants sont peut-être plus facile à identifier. Je peux facilement parler des joueurs et instructeurs qui ont accepté de participer à cette première expérience. Bien sûr, il a fallu à chaque semaine déterminé un gagnant et un perdant, mais il est clair que les participants ont beaucoup appris de cette expérience, qu'ils se sont bâtis d'excellentes relations et le tout se traduira sûrement par un meilleur produit à l'automne lorsque la ligue débutera sa deuxième année d'existence.

Restent donc les grands gagnants. La semaine dernière, j'écoutais les propos de la nouvelle présidente de l'ACFA provinciale, Myriam Laberge-Deslauriers qui parlait de "l'importance d'atteindre son potentiel en s'impliquant à part entière". Ce que j'ai vu, lors des cinq derniers mois me porte à croire que les gens sont prêts à relever le défi. Bien sûr, il y a eu les organisateurs et les joueurs. Mais il y a aussi eu un public intéressé, impliqué, qui a su faire de ce projet un succès indéniable. Il aurait peut-être été possible sans l'appui incommensurable des porte-couleurs de l'ACFA, soient Johanne Beauchamp, Martin Flibotte, Diane Culhane, Jean-François Gouin, Monique Wilson, Raymond Latour et notre instructeur Mike Wilson. Ces gens ont démontré que la synergie n'est pas seulement qu'un principe théorique, mais bien une chose palpable.

Donc, beaucoup de compliments et de mérites qui sont justifiés. La LLIE s'est avérée comme l'un des bons succès de la francophonie albertaine, et rien ne me ferait plus plaisir que de la voir revivre à l'automne.

Un gros merci à tous ceux qui s'y sont impliqués de près ou de loin. Je ne vous oublierai pas... malgré ma mémoire défaillante!

Bonne Semaine!



par
Claude Roberto

Extraordinaire

Il est bon de se libérer!

Se libérer de la cigarette n'est pas facile. Pourtant plus de deux millions de Canadiens y sont arrivés. Vous aussi, vous pouvez le faire, si vous êtes déterminé et si votre entourage vous appuie. Décidez donc de rejoindre les deux tiers des Canadiens qui ne fument pas.

Pourquoi se libérer? Pour bien des raisons. Selon le Ministère de la Santé et du Bient-être social, vous pouvez économiser plus de $30 000 sans compter les frais médicaux. C'est ce qu'il en coûte si vous fumez un paquet par jour de l'adolescence à la retraite. Et voici d'autres avantages énumérés par le Ministère:

- Vous redécouvrez la saveur des aliments.
- Votre voix est plus claire.
- Votre haleine est plus fraîche.
- Vous avez probablement moins de rides.
- L'air que vous respirez est plus pur.
- Vos vêtements et vos cheveux ne sentent pas la fumée.
- Vous contribuez à réduire les risques d'incendie.

Mais surtout réfléchissez à ceci:

Vous êtes deux fois moins susceptibles d'être atteint de cancer si vous ne fumez pas.

N'oubliez pas d'ailleurs que les non-fumeurs ont une plus grande espérance de vie que les fumeurs. Si vous êtes âgé de 30 à 35 ans, vous pouvez vous attendre à vivre huit ou neuf ans de plus qu'un fumeur du même âge qui consomme deux paquets par jour.

Et les non-fumeurs diminuent considérablement les risques de maladies cardiaques.

Et puis songez un peu aux autres. Pensez à la fumée que dégage votre cigarette. Elle pollue l'air avec du monoxyde de carbone et d'autres substances chimiques tout aussi nocives. Ces éléments irritent les yeux et la gorge des gens que vous y exposez. Les non-fumeurs ne nuisent pas à la santé des autres.

Si vous ne fumez pas, vos enfants sont moins susceptibles de souffrir de bronchite et de pneumonie pendant la première année de vie, rappelle le Ministère de la Santé et du Bien-être social. Et si les parents fument, il y a bien des chances que leurs enfants les imitent. Donnez donc le bon exemple!

De plus, si vous êtes enceinte et ne fumez pas, votre bébé sera certainement en meilleure santé. Car une dame enceinte qui fume, expose son enfant à la cigarette. La nicotine, le cyanure et le monoxyde de carbone (produits chimiques contenus dans la cigarette) traversent le placenta et affectent le développement du bébé. Il est aussi noté que les fumeuses ont souvent des enfants dont le poids de naissance est plus faible que la moyenne.

On n'est jamais assez informé. On ne doit pas croire les idées fausses au sujet des cigarettes contenant peu de goudron et de nicotine. Elles ne sont pas sans danger et les fumeurs les utilisant ont tendance à fumer encore plus.

D'autres ont peur de cesser de fumer pour ne pas augmenter leur poids. D'autres ont peur de cesser de fumer pour ne pas augmenter leur poids. D'après Sainté et Bien-être social, très peu de gens arrêtant de fumer prennent plus de quinze livres et certains perdent même du poids. Et si votre poids a tendance à augmenter: Faites des exercices, devenez plus actifs, joignez un club de santé. Bien sûr, cesser de fumer n'est pas facile, mais vous aussi vous y parviendrez avec un peu de détermination.

Vivre sans fumer, c'est affirmer sa liberté, rappelle le slogan.

Echos de Rivière-la-Paix

Louis Hébert: un ancêtre prolifique

par Marie Beaupré

Il serait l'ancêtre indirectement de près d'un quart de la population canadienne-française. (Pas si mal quand même?)

Au cours de l'hiver 1626, Louis Hébert fit une chute si grave que: "ce premier habitant dans la colonie tomba malade, épuisé des fatigues qu'il avait souffertes, et après avoir traîné quelques jours, il rendit le tribut à la nature"(1)

"Il laissa un regret universel de sa mort. On l'enterre solennellement dans notre cimetière"(1)

Premier habitant, premier colon, Louis Hébert multiplia les premières, mais il n'eut pas la chance de transmettre son nom à ses descendants. Venu en Nouvelle France en 1617, il était accompagné de sa femme Marie Rollet et de leurs trois enfants: Anne, Marie Guillemette et Guillaume.

Le 23 novembre 1617, Anne Hébert épousait Etienne Jonquet. C'était le premier mariage à être célébré à Québec. Malheureusement, Anne Hébert mourait en 1619 ou en 1620, en "travail d'enfant" ne laissent aucune postérité.

Le 1er octobre 1634, Guillaume Hébert épousait Hélène Desportes, le premier enfant de parents européens né en Nouvelle France. En 1939, le seul héritier mâle de Louis Hébert mourait, laissant une veuve et trois enfants: Joseph, Françoise et Angéline.

C'est Joseph qui, normalement aurait dû perpétuer le nom de son grand père. Il épousa Marie Charlotte de Poytiers à Québec, le 12 octobre 1660, Joseph avait 24 ans et sa jeune femme 19.

Au mois de juin 1661, il fut capturé et blessé par des Iroquois, à l'île d'Orléans. Des témoignages d'époque rapportent qu'il mourut poignardé après avoir été torturé.

Sa mort ne fut connue des siens qu'au cours de l'été 1662. Entretemps, Marie Charlotte avait donné naissance à un fils, baptisé Joseph. On croit qu'il est décédé étant enfant.

C'est pour cela que Louis Hébert n'a aucun descendant direct portant son nom.

Si vous désirez en savoir davantage sur Louis Hébert,n'hésitez pas à communiquer au Centre de Recherche 925-3801.

(1) réf: Nos racines

Gestion d'entreprise suite de la page 4

en a besoin dans le bas de l'échelle au niveau pratique, nous restreignons au point d'étouffer.

Nous ne pouvons pas exister sans hiérarchie, comme l'industrie ne pourrait pas exister sans contremaître, ni sans planificateur. La question est comment ces agences intermédiaires multipliées peuvent véritablement aider la gestion d'une association. Lorsqu'il s'agit d'améliorer des buts précis, nous avons besoin de fonds. Mais lorsqu'un système oblige un constant regard, une ré-évaluation et restructuration régulière, qui nécessitent 90% du temps des employés, où en va l'action, le produit. Alors il est facile pour la hiérarchie de couper les budgets. Qu'avons-nous fait? Rien d'évaluable sauf du papier, des mémoires, des questionnaires, des assemblées, des appels téléphoniques, des sessions d'études, des requêtes d'information, du matériel d'évaluation, des formes pour ceci et celà, des annonces, calendriers, mémos de journal, visites, enquêtes sur budget, requêtes pour nouvelles idées, lectures appropriées pour se remarquer, chercher des bénévoles qui se brûlent automatiquement. Toute l'énergie se dépense à la préparation, il ne reste rien pour l'action.

Cette tempête de papier a atteint le point d'ouragan et notre association provinciale sous prétexte d'informer, en produit davantage, tombe dans le piège de la super-structure gouvernementale qui ne désire que sa destruction. Chaque agence produit sa tempête de papier et commence son ouragan propre inconnu de ses compétiteurs, bourrent les cases des employés suivi de mémos qui en découlent afin comme le veulent les bureaucrates, informer les employés, pour que l'action dont ils sont mandatés soit minimisée au point de faillite.

L'association quelle qu'elle soit, a de la valeur en autant que ses membres sont actifs. Le plus structuré qu'en est ses dirigeants le plus ses bénévoles vont se contraindre aux exigeances de la bureaucratie super subventionné les bénévoles vont de plus au barrage des aviseurs, des requêtes des directives, quand nous sommes rendus à ce point, nous devons remettre la gérance à qui de droit.

On nous dira que nous ne sommes pas victimes de cette façon d'agir de la hiérarchie. - D'où vient le problème écrasant que nous a imposé les planificateurs '85? Pourquoi refaire et refaire-Combien d'heures de travail exécuté pour aboutir à refaire- encore - alors qu'on sait lire ce qu'il nous faut - des membres actifs qui peuvent donner à l'exécutif des directives pour solutionner leurs problèmes. Ce que la hiérarchie cherche c'est la retrait de l'action proposé. Déjà six mois se sont écoulés nous n'en sommes qu'à la planification d'un budget conditionné à notre retard. - C'est écrasant, c'est déprimant, ça rend les bénévoles inactifs et la hiérarchie se multiplie et s'engraisse à vos dépends, tandis que nos employés sont à planifier, évaluer leur plan projeté sur papier de leur temps.

Que la hiérarchie oublie ces préparatifs à l'inverse, qu'elle donne un budget proportionné à notre population, à nos besoins à notre région. Que de là, elle nous laisse libre. Ne sommes-nous pas assez compétents pour faire notre planification, notre évaluation? Si nous ne produisons pas des actions évaluables alors coupez - mais ne coupez pas les ailes avant que l'oiseau puisse voler.

par Alfred Canuel

Falher en bref

par Gilles Dignard

Du hockey japonais à Falher

FALHER - On annonce que l'équipe nationale de hockey du Japon sera à Falher le 25 mars phochain. Pour bien marquer l'événement, ON VEUT VENDRE AU MOINS **1000 BILLETS.**

C'est ce que désire Ron Morin du club de hockey LES PIRATES qui ajoute que son groupe déboursera 3500$ à l'occasion de cette partie.

C'est le première fois que le club de hockey japonais vient disputer une joute à Falher.

Le tout doit commencer à 8 heures et demi. Les billets pourront être achetés des "gars" des PIRATES, dans des magasins et des garages.

Les prix: 6$ à l'avance; 7$ à la porte.

"Hockey amateur de l'Alberta" participe à la réussite de cette activité sportive et les surplus de la soirée seront donnés dans le but d'aider au financement des améliorations de l'Aréna de Falher.

Aréna de Falher: 550,000$ au printemps

C'est dans quelques jours que les travaux doivent commencer. Il s'agit d'un projet qui représente des déboursés de 550,000$.

L'ancienne façade du centre récréatif sera remplacée. Il y aura une nouvelle salle communautaire avec des services améliorés et de nouveaux vestiaires pour les équipes.

Les anciens bureaux et la caserne de pompier qui étaient de l'ancien plan, disparaîtront et ne seront pas remplacés.

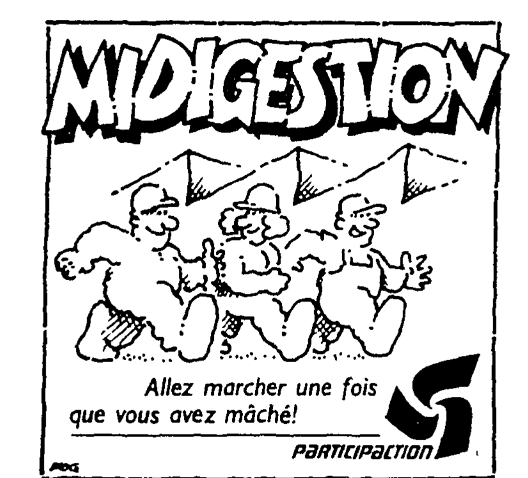
Ville de Falher: Surplus de 41,987$

L'hôtel de ville de Falher vient de faire connaître le surplus de 41,987$ de son bilan financier 1984. Le budget total de l'année a été de près de 1.2 millions de dollars.

Rien de précis n'a encore été décidé quant à l'utilisation future de cette somme qui porte le surplus accumulé de la municipalité à 197,254$.

Monsieur Gérard Nicolet nous a dit que le surplus budgeté n'était que de 458$. Si la situation a changé c'est surtout à cause des comptes de taxes non payés et qui étaient en retard. On nous a signalé que les différences ont été significatives aux comptes d'eau et d'égoûts.

La prochaine réunion du Conseil est prévue pour le 25 mars à 7 heures trente du soir.



A Rivière-la-Paix

Un carnaval exceptionnel à St-Isidore

par Hélène Lavoie

ST-ISIDORE - Pour agrémenter nos longs et durs hivers, c'est dans nos coutumes d'organiser un carnaval. A St-Isidore, ce fut tout un festival! La température était idéale et la participation formidable.

Le tout débuta par l'arrivée du bonhomme carnaval au son des cris et, des applaudissements. Un traineau tiré par quatre chevaux a promené les gens, aller-retour, toute la soirée, par un beau clair de lune. On pouvait rester autour du feu pour se réchauffer, tout en fredonnant des airs bien connus du répertoire d'André Roy ou aller au Centre Culturel pour jouer une bonne partie de carte.

Samedi, après s'être régalé d'un bon déjeuner aux crêpes, on retourne aux promenades en traineau ou on participe aux activités telles que souque à la corde, concours pour les bûcherons, jeux pour enfants. Marthe Robert et Luc Fortin furent déclarés Monsieur et Madame Carnaval pour avoir gagné dans les compétitions. Chaque participant recevait un souvenir du carnaval.

Les Plein Soleil, en costume d'occasion nous ont présenté quelques danses très entrainantes. Ils étaient d'dans, comme on dit...



"Un, deux et trois tirez..." Tout carnaval d'hiver qui se respecte doit avoir son jeu de souque à la corde.

Et le moment que nos estomacs attendaient avec impatience, le souper aux tourtières, aux fèves au lard et aux tartes au sucre. Au delà de 200 personnes ont fait honneur aux plats succulents et abondants.

Après avoir si bien mangé, il nous fallait danser. C'est sur la musique rythmée d'André Roy que jeunes et moins jeunes se sont laissés entrainer sur la piste de danse.

Parmi la grande foule de participants j'aimerais souligner la présence du groupe de la Villa Beauséjour de Falher, ainsi que le groupe de professeurs et d'étudiants de Peace River.

Comme le mentionnait une des responsables de l'organisation: "Il y a toujours de la place pour de l'amélioration, mais on est bien satisfait dans l'ensemble". Au prochain carnaval!



Même "Bohomme Carnaval" était de la partie à la grande joie des enfants qui n'ont pas manqué de le suivre partout.

Coutume de nos Ancêtres

La trêve de la mi-carême

par Simone Laberge

En ce temps jadis, la Mi-Carême venait mettre une joyeuse parenthese entre le Mardi-Grais et la fête de Pâques.

Après les 23 jours de jeûne, le jeudi de la 3e semaine, à l'époque de nos arrières grands-parents, où on devait s'astreindre à une abstinence rigoureuse au cours du carême, l'arrivée de ce jour était marquée par des célébrations sortant de l'ordinaire.

Il faut d'abord se rappeller, qu'à ce temps, dès qu'on avait 21 ans et ce, jusqu'à l'âge de 60 ans bien sonnés, il fallait jeûner tous les jours sauf le dimanche.

A moins d'être malade ou enceinte, c'est-à-dire exemption obtenue, soit par le médecin ou le curé, la catégorie d'âges énoncée devait se conformer à la loi de l'église sur le jeûne.

Un seul véritable repas par jour était permis, généralement celui du midi. Le matin et le soir, il fallait se limiter à une légère ration, "même le lait et les bouillons de viandes étaient exclus parce que trop soutenants..."

Il va de soi que le jour de la Mi-Carême arrivé on voulait en profiter à plein de ces mensuétudes permises.

Tout comme le Mardi-Gras, les gens rentraient tôt pour faire honneur à la ribambelle de plats permis pour ce jour-là. "Une "frivole" odeur de sucre venait "titiller" les narines "aguerries" par un long jeûne". Et comme l'alcool était du festin "on humectait le gosier asséché sans se faire prier", car un "p'tit coup d'rhum" par ci par là, aidait à réchauffer les esprits et à délier les langues...

Tout au cours de la soirée, les jeunes comme les vieux, se revêtaient de la "Mi-Carême" i.e. qu'ils se déguisaient en personnage "loufoques", ces costumes consistaient le plus souvent en un "affreux assemblages de torchons et de guenilles", coiffés de visages de morts. (synomyme de mourir de faim)

Et l'on faisait la visite à la ronde, sillonnant les alentours, de porte en porte à la quête d'une sucrerie, d'un p'tit coup..." de renforcissant" ou encore de petits cadeaux, apeurant les petits et les moins petits... Sous ce travestissement les "fêtards" riaient bien dans leur barbe, car on les méprenaient à d'autres "gais lurons"...

En ce court temps de relâche, que de joie accumulée... mais, juste assez, car dès le lendemain, tout reprenait son cours normal. Le sérieux et le jeûne reprenaient, la grande retenue et l'austérité s'installaient dans le milieu, le temps de la réflexion et de la pénitence se poursuivaient avec ferveur jusqu'à l'arrivée du jour de Pâques.

C'était le 14 mars dernier, de nos jours on a tout oublié de la mi-carême!... N'est-ce pas que nos ancêtres tout en sachant imposer de rudes privations à leur corps savaient aussi se délecter d'un bonheur tout soupoudrer de petites joies, simples, fraîches et menues... et quoi faire susciter la nostalgie du bon vieux temps...

(réf: Yvon Desautels)



par Hélève Lavoie

A St-Isidore, on souligne la fête de Baden Powell par un bingo familial.

On profite de l'occasion pour remettre une plaque à Mme Marie Lavoie, en reconnaissance pour ses onze ans de service sur le comité de parents de St-Isidore. M. André Boudreau agent de développement lui présente son bouton de 10 ans, de la part de la Fédérations des Scouts de l'Alberta.

Pour en finir avec les inondations...

Eliane Desrosiers

MARIE-REINE - Un projet mis en branle depuis l'automne 84 devrait résoudre le problème des inondations soit par les pluies soit à la fonte des neiges répétées. C'est un problème qui se renouvelle annuellment depuis que Marie-Reine existe (1950).

En effet la terre était gelée quand la plupart des travaux furent faits. Le reste est remis au printemps, soit quelques calvettes qui restent à installer.

L'honorable Fred Bladdley, ministre de l'Environement et M. Marven Moore ministre du Transport et M. L.A. pour Smoky River ont signé une entente à cet effet avec le District d'amélioration (I.D.) No. 17 pour payer 75% des dépenses évaluées à $423,500.

Le travail consistait à faire des fossés assez profonds pour pouvoir égoutter et permettre à l'eau de prendre son cours sans inonder les terres, les cours des villageois et infester les lacs artificiels qui fournissent l'eau à la population.

Tout le résultat sera mis en évidence bientôt quand le printemps décidera de faire son apparition.

A la recherche de l'excellence:

La jeunesse franco-albertaine et son éducation

N.D.L.R. Nous publions cete semaine la première partie de deux du discours prononcé par Yvon Mahé lors du Rond-Point 85 tenu à Edmonton samedi 2 mars dernier. Ce discours a servi de lancement du thème de la journée: "à la recherche de l'excellence".

Chers Franco-albertains et Franco-albertaines,

Il ne peut y avoir meilleure occasion que ce temps de l'Année Internationale de la Jeunesse pour réaffirmer ouvertement, en tant que Franco-albertains que nous sommes, les grands espoirs et les rêves les plus beaux que nous portons à l'égard de la jeunesse franco-albertaine.

Elle est représentée ici en la présence de membres et de chefs de Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Il est bon de vous compter parmi nous aujourd'hui.

En vous ici présents comme en toute la jeunesse franco-albertaine, des tous naissants jusqu'aux jeunes adultes de tous les coins de la province, nous reconnaissons et nous fondons de nouveau notre espoir et notre foi dans l'épanouissement d'une francophonie toute spéciale, unique et énergique dans ce coin du Canada.

Nous osons croire que c'est en vous que se réaliseront les rêves que la francophonie albertaine porte depuis longtemps et qu'elle cherchera à concrétiser toujours davantage dans les délibérations et les échanges, dans les efforts et les recherches de ce jour.

A vous, chers jeunes franco-albertains confiants et déterminés, ici présents comme à ceux que vous rencontrerez d'une manière toute spéciale au courant de cette année qui est dédiée à votre place dans le monde, nous vous souhaitons de découvrir des horisons attrayants, de vous approprier des dimensions de vie personnelle, sociale et culturelle satisfaisantes, et de vous engager dans un avenir qui soit à la hauteur de votre qualité et de votre dignité de citoyens albertains et canadiens francophones.

Le thème de ces assises porte justement sur la jeunesse franco-albertaine et son éducation. Et le mandat qu'on m'a donné c'est de lancer, en quelques minutes, ce thème par le biais de la recherche de l'excellence dans l'éducation de la jeunesse franco-albertaine.

C'est vaste comme possibilités! Je me limiterai à partager avec vous certaines perceptions assez candides mais qui sont le résultat d'une réflexion sérieuse et continue à partir de ma propre expérience d'éducation et en éducation en tant que natif moi-même de la francophonie albertaine.

Précisons d'abord que lorsqu'on parle d'éducation dans son vrai sens français, et c'est dans ce sens que je l'emprunterai pour une large part aujourd'hui, l'on dépasse de beaucoup les bornes purement scolaires de l'instruction de la pré-maternelle jusqu'à la douzième année et même le post-secondaire.

Je propose aussi au prime abord que l'éducaiton chez les franco-albertains soit vue d'abord comme le projet du milieu franco-albertain plutôt que seulement le reflet de son milieu.

Ceci étant dit, il me semble qu'il suit alors que le projet de l'éducation doit continuellement prendre naissance au sein même de la communauté francophone.

Si c'est le cas, il paraîtrait normal que le projet soit d'abord une volonté communautaire plutôt qu'uniquement scolaire.

En plus, il nous faut être réaliste. L'école ne peut plus prétendre asurer à elle seule les fonctions éducatives des collectivités locales, nationales et internationales même.

Mais l'on peut aussi dire que l'excellence de l'éducation de la jeunesse franco-albertaine ne dépend pas seulement de l'excellence de l'éducation en milieu scolaire.

Arrêtons-nous un peu à l'excellence de l'éducation en dehors du milieu scolaire proprement dit.

Où pensez-vous que commence l'excellence en éducation et où est-ce qu'elle se prolonge cette excellence en éducation? Au foyer et/ou à la garderie (ou chez le/la "babysitter") bien sûr!

L'excellence en éducation commence d'abord par la parole, les attitudes, les lectures, les "rimettes", les chansonnettes, les jeux et ainsi de suite, de la toute petite enfance jusqu'à l'âge pré-scolaire. C'est là que s'établissent les "patterns" du langage, de la mentalité, de l'expression culturelle et de l'âme francophone.

La pré-maternelle, la maternelle et l'école tant primaire qu'élémentaire, tant intermédiaire que secondaire et même post-secondaire pourront renchérir sur ça bien sûr, mais c'est toujours, à mon avis, le foyer et le milieu social qui seront la course, le trémplin et le récepteur de l'excellence en éducation.

De là vient la nécessité de créer et de mettre sur pied dans tous les milieu francophones, ruraux et urbains, des services de loisirs, d'instruction, de jeux et de développement personnel et social en français comme certains foyers le font déjà d'ailleurs pour des activités telles que la natation, le chant, la danse, et comme on pourrait le faire davantage pour répondre aux besoins des enfants d'âge scolaire, des adolescents et des jeunes adultes dans toutes sortes de domaines.

Il faut savoir rêver dans ce domaine d'éducation parascolaire mais il faut aussi passer à l'action. Ceci pourrait servir de matière à un autre discours en soi.

Pour résumer cette première partie, l'on pourrait dire que l'excellence et la valorisation de l'éducation en milieu minoritaire franco-albertain commence par donner aux jeunes les moyens de vivre heureux et de s'impliquer tangiblement dans la vie en français.

Ainsi, à mon avis, l'école française pourra poursuivre davantage les possibilités de l'excellence en éducation selon son mandat particulier pour sa clientèle francophone en situation minoritaire.

Toute éducation véritable, et peut-être encore plus en ce qui a trait à l'éducation française en milieu minoritaire, résulte de l'interaction entre le sujet (l'enfant ou le jeune) et son environnement. S'il n'y a pas d'environnement français épanoui au foyer et qu'il n'y a que quelques rares occasions pour l'enfant de vivre en français dans son environnement social et de loisir, où est la possibilité de poursuivre l'excellence à l'école?.

L'école se verra obligée de faire du rattrapage, de la suppléance et de la "compensation".

Michèle Boucher SNA dans Faust, de Gounad

par Simone Clermont

Le Franco a eu la chance de rencontrer cette charmante cantatrice francophone qu'est Michèle Boucher, de Montréal. Elle visite Edmonton pour la deuxième fois alors qu'elle interprétera le rôle de Marguerite dans l'opéra bien connu "Faust" de Charles Gounod.

Mlle Boucher était déjà venue à Edmonton pour jouer le rôle de Micaéla dans Carmen, (Georges Bizet) il y environ trois ans. Nous l'avions fort appréciée à l'époque. Depuis, Mlle Boucher a chanté dans toutes les parties du monde. Elle s'est signalée surtout en Europe, en France et en Suisse plus particulièrement.

Mlle Boucher ne cesse de se perfectionner; avec ses économies elle arrive à suivre des cours de perfectionnement tout en visitant le monde. Elle vient de terminer un séjour d'une année à Paris où elle a eu la bonne fortune de rencontrer beaucoup de gens qui pourront lui aider dans un avenir sans doute très rapproché.

Depuis sa venue en Alberta en 1982, elle a chanté à New York au American Concert Hall (Micaéla, de Carmen)

Elle réside maintenant à Montréal après la mort de son ami le célèbre Wilfrid Pelletier, décédé en 1982.

Le rôle qu'on a offert à Michèle Boucher cette fois, soit celui de Marguerite est très difficile. Nous savons combien le défi est sérieux et nous savons également combien Michèle Boucher peut le relever.

Eugène Kohn dirigera l'orchestre d'Edmonton pour l'occasion. Le metteur en scène est Monsieur David Morelock; on peut s'attendre à une mise en scène fantastique depuis la flamme au bout de l'épée de Valentin, jusqu'au feu infernal d'où sort le trop fameux Méphisto.

"Faust" sera présenté au Jubilé les 14, 16 et 18 mars prochains. On se procure les billets aux comptoirs Bass habituels. L'opéra est en français avec surtitres en anglais. On s'attend à des salles combles...



Michèle Boucher.

Découvrez un sport fascinant:

Le racquetball

(S.O.P.) — La semaine du racquetball qui a lieu cette année du 22 au 28 octobre 1984 est l'occasion de se familiariser avec ce sport qui offre des avantages réels. Le premier et non le moindre est qu'il ne nécessite qu'un minimum de temps d'apprentissage. Une personne très moyennement habile peut retirer du plaisir à jouer au racquetball dès la première demi-heure de jeu et peut devenir un excellent joueur en moins de trois mois. Ainsi, toute personne peut pratiquer ce sport car il n'offre que peu de difficultés techniques.

Autre avantage non moins négligeable: le conditionnement physique: une heure de racquetball équivaut à deux heures de tennis. C'est un exercice complet tant au point de vue musculaire que cardiovasculaire.

De plus, le joueur se dépense à fond, sans avoir à se motiver comme dans le cas du jogging car le jeu est très vif et pratiquement ininterrompu. L'intérêt du joueur est donc suscité d'emblée.

Quant aux autres aspects positifs de ce sport, ils concernent des personnes aimant "socialiser" ou faire de la compétition. Ainsi, les contacts fréquents dans le court favorisent les relations sociales et la vie sociale du club. Individualistes s'abstenir, bien sûr! Quant au joueur qui veut faire de la compétition, il peut, se mesurer aux joueurs de calibre international où les techniques et les tactiques sont aussi poussées qu'au tennis professionnel.

A Calgary

Ouverture officielle

Bureau fédéral des traductions

par Jean Paul Perras

CALGARY - Mlle Michèle Santerre, première responsable à Calgary du Bureau des traductions du gouvernement canadien, a été présentée lors de l'ouverture officielle de ce service, vendredi le 22 février dernier.

Présidant la sobre réception qui souligna cet événement, Marc Arnal, directeur régional au Secrétariat d'État pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest a confessé: "On associe souvent le Secrétariat d'État avec la Charte des droits et libertés et les langues officielles. Mais nous sommes très conscients des valeurs humaines qui forment la trame de la vie canadienne authentique. C'est pourquoi je suis heureux d'assister à cette première".

En poste depuis décembre, Michèle Santerre a tracé une brève rétrospective de son service; en plus de la traduction, son bureau assure les services suivants: interprétation, terminologie, documentation et consultation en matière linguistique.

Les ministères fédéraux d'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest devaient jusqu'à maintenant s'adresser à Winnipeg pour tous leurs travaux de traduction. Avec la venue de Michèle, les textes les plus courts, les plus pressés, ou ceux dont les délais sont plus flexibles sont maintenant traduits sur place. Les traductions urgentes ou trop volumineuses continueront d'être acheminées vers Winnipeg ou d'être confiés à des pigistes.

Etabli en 1934, le Bureau des Traductions remplit un rôle qui va s'accroissant. De 1954 à 1984, la demande est passée de 76 millions à 307 millions de mots, dont 237 millions de l'anglais au français. Le client le plus important est le Parlement fédéral.

Originaire du Québec, Michèle Santerre a été détachée du bureau de Winnipeg où son stage de quatre années et demie lui a inculqué une formation solide. "Nous vous confions l'une de nos perles," a assuré avec orgueuil Raymond Arcand, directeur du bureau de Winnipeg et l'artisan de la décentralisation de ce service.

Pour clore la présentation, Michèle a donné une démonstration du TERMIUM III, banque de terminologie informatisée de 750,000 entrées reliée à 154 terminaux, dont 95 à Ottawa même.

Elaboré à l'Université de Montréal, ce fichier, utilisé par 2,100 abonnés, est constamment revu et corrigé. En quelques secondes, les abonnés obtiennent traductions et explications d'un mot sans avoir à faire des recherches ennuyeuses d'où l'on sort souvent bredouille. Outil indispensable, surtout pour les traducteurs en régions éloignées sans source de documentation à portée de la main.

L'ouverture du bureau de Calgary, situé pièce 254 de l'édifice Harry Hays - dans les bureaux de la Cour de la citoyenneté - arrive à point nommé en cette année centenaire des parcs nationaux et avec la venue des Olympiques en '88.

Le Secrétariat d'État était aussi représenté par Patricia Haakoson, directrice du district de Calgary/Sud de l'Alberta et Carol Blackstaffe, nouvelle agente de développement communautaire qui vient d'entrer en poste pour desservir la région du sud de l'Alberta.


Mlle Michèle Santerre.

L'Alberta: société multiculturelle

Rôle vital des traducteurs et interprètes

par Jean Paul Perras

CALGARY - "En Alberta, la population provient de plus de 100 pays et d'au delà 1,000 cultures différentes. Donc multiculturelle et composée de minorités. Dans un tel milieu, le rôle des interprètes et des traducteurs est crucial". Ainsi s'est exprimé Ron D. Ghitter, président du Comité d'étude sur la tolérance, à l'ouverture des deux jours d'ateliers consacrés au rôle de plus en plus important des traducteurs et des interprètes bénévoles qui facilitent l'insertion dans notre société de milliers d'immigrants chaque année.


M. Ron Ghitter du comité d'étude sur la tolérance.

Organisés avec le concours-conjoint d'Alberta Manpower et de l'Association des interprètes et traducteurs de l'Ouest du Canada (ITAWC), ces ateliers tenus à Calgary les 22 et 23 février derniers seront répétés au mêmes dates, en mars, à Edmonton.

"Dans un tel contexte, comment ne pas comprendre", a poursuivre Ron Ghitter "qu'il nous faut absolument trouver un terrain d'entente où tous se sentent égaux et ayant les mêmes droits."

Limité à 70 participants, le groupe de bénévoles venus de Calgary et des environs, a plus tard entendu Ann Stephhenson du Centre d'Emploi du Canada les exhorter à demeurer neutre, objectif et fidèle aux immigrants qu'ils représentent. "En vérité, vous êtes leur premier contact humain au Canada. Leur premier ami, le premier qui leur enseigne les us et coutumes de notre pays. Vous réussissez si bien parce que vous êtes bénévoles et que, par définition, vous aimez les gens."

"Ce rôle essentiel des traducteurs et des interprètes devient encore plus évident", a interjecté Sharon Osaohy, "pour les femmes battues." Assistante-directrice du refuge pour femmes battues "Sheriff King Home; Sharon estime que près de 30 pour cent des femmes qui y cherchent refuge sont des immigrantes qui comprennent peu ou pas l'anglais ou le français. "Beaucoup de leurs consoeurs dans la même situation ne savent même pas que ces refuges existent, encore moins en trouvent-elles le chemin".

Samedi, Wilf (C.W.F.) Lindner, directeur d'Immigration Canada, a tracé le portrait de l'interprète idéal: compétent dans la langue de départ et celle d'arrivée, il est fidèle dans son interprétation, ne colore pas les propos des deux parties de ses propres jugements et demeure toujours neutre et discret.

Cette conférence de sensibilisation se termina le samedi par un déjeuner suivi d'une discussion avec panel composé de Omkar Nath Channon, Yvon Lefebvre et Ingebord Houwen, respectivement président, secrétaire et directeur d'ITAWC.

Ça bouge à l'école Saint-Antoine

par Jean-Marie Mariez

En effet, rien n'est laissé au hasard par les professeurs ou les parents pour organiser chaque fois qu'il en est possible des activités qui savent refléter le fait français et qui plaisent beaucoup tant aux spectateurs qu'aux participants. Que ce soit 5e/6e années où furent invités ceux de 6e année de l'école Saint-Gérard; d'une fête de Noël où les talents des jeunes n'ont pas manqués de susciter la joie de leurs parents; d'une fête de la Saint-Valentin où les parents de Saint-Antoine se sont fait une joie de se connaître davantage à travers les danses envoûtantes et délirantes d'une 'discomobile francophone; ça bouge vraiment à Saint-Antoine. Entre temps bon nombre d'activités ont été organisées pour tous les jeunes où des invités de talents tels que la troupe de théâtre de l'Escaouette, Les Bûcherons, Suzanne Pinel et plusieurs autres encore viennent renforcer de façon agréable les divers éléments e la langue et de la culture francophone.

La participation des jeunes à divers ateliers en français ne fait qu'accroître leur intérêt pour la langue française

D'ici la fin de juin il y aura encore un flot d'activités à l'école Saint-Antoine. Qu'il s'agisse du ski alpin ou d'excursions parmi lesquelles une rencontre aura lieu avec les élèves de 6e année de l'école Maurice Lavallée d'Edmonton en passant par les divers concours et participation (oratoire, littéraire, etc..) tout se déroule en français. Aucune relâche n'est laissé à Gérard Bissonnette (directeur) et à sa sensationnelle équipe de professeurs, aux parents bénévoles et au personnel non-enseignant.

Il est vrai que rien n'est laissé au hasard à Saint-Antoine pour assurer le succès du français auprès des élèves. Enseignement de qualité, orthopédagogie, atmosphère, ambiance et culture francophone ne peuvent que prédire un excellent avenir pour les francophones de Calgary. L'école Saint-Antoine détient la clé du succès, auprès des élèves et des parents qui ne font que s'émerveiller devant le progrès de leurs enfants en matière de langue qui demeurait pour eux stagnante dans un réseau d'écoles d'immersion.

Rien ne va plus, les dés sont lancés à la FFCF

par Marie Leduc

CALGARY - L'association des femmes canadiennes-françaises, FFCF qui tenait une réunion du conseil national d'administration du 20 au 24 février à Ottawa, risque fort de provoquer de nombreux remous chez ses membres.

En effet, au cours de ce stage qui, disons-le, avait un caractère politique, des décisions vraiment importantes ont été prises et on s'attend à des réformes profondes au sein du conseil d'administration.

Structure de l'organisme

Le conseil d'administration qui, à l'heure actuelle se compose de 26 personnes, verrait réduire ses effectifs à 18 personnes et les membres présents qui se regroupent en trois catégories; soit les membres réguliers, les membres groupes et les membres individuels seraient réunies sous un même titre: celui de membres-groupes.

Quant à la représentativité, elle se ferait comme suit; un personne par province (élue par les représentants de chaque province) aurait droit de siéger au conseil national d'administration. Donc, l'Alberta aurait une représentante. Le conseil se composerait aussi d'une présidente, deux vice-présidentes, une trésorière élues par tous les membres.

Evidemment ce changement n'est pas appelé à se faire du jour au lendemain et il est question de restructuration dans cet organisme (FFCF) depuis 1981, mais, semble-t-il une action sera définitivement entreprise au cours de la prochaine année et il se pourrait que d'ici quelque temps on ne parle plus de Fédération des femmes canadiennes, mais bien plutôt de Fédération internationale des femmes canadiennes.

Consultation

Dans cette nouvelle structuration, l'accent sera mis davantage sur la consultation dans les régions et on encouragera les tables de concertation dans les provinces.

Les personnes intéressées pourront déjà faire connaître leur avis les 23 23, 24 mars prochains à Edmonton au cours de la rencontre provinciale des franco-albertaines au Northwoods Inn.

En plus des ateliers sur les structures, les participantes à cette rencontre pourront bénéficier de conseils sur les droits de succession, protection des biens, de gestion du temps (pour les femmes rurales); de fiscalité (impôts, fonds de pension, REER).

Il est toutefois à noter que le nombre de place est limité et que les premières arrivées seront les premières servies.

Pour s'inscrire à cette rencontre provinciale des Franco-Albertaines, il faut envoyer son inscription au "Groupe de Concertation des Franco-Albertaines" au soin de Rosemary Finners, 1028 - 5e avenue s.o. Calgary, Alberta T2P 0P1 ou contacter son bureau local.

Le prix de l'inscription est de $4.00.

Dès septembre 1985

L'école Sainte-Anne deviendra le nouveau "foyer scolaire" des francophones de Calgary

par Jean Paul Perras

CALGARY - C'est maintenant chose officielle. Mardi, le 26 février les commissaires du Conseil scolaire catholique de Calgary sous la présidence dynamique de Yolande Gagnon, approuvaient unanimement la création du secondaire premier cycle francophone dès septembre 1985. En un deuxième temps, les commissaires décidaient aussi de l'installation de tout le programme francophone (élementaire et secondaire I) à l'école Sainte-Anne.

C'est donc dire que l'école Saint-Antoine fermera ses portes en juin prochain.

Le Conseil scolaire ne faisait ainsi qu'accéder aux demandes des parents de Saint-Antoine qui s'étaient prononcés dernièrement dans ce sens sur ces deux questions lors d'une assemblée générale. L'administration de la Commission s'était aussi montrée favorable à ces changements.

"Nous ne faisons que reconnaître là un droit fondamental," affirmait le vote sur la première mesure. "Et nous assurons la viabilité et la continuité de tout le programme francophone", ajoutait le commissaire Payne.

Quinze élèves de 6e de Saint-Antoine sont appelés à passer en 7e en septembre '85. "De nombreuses inscriptions ont été reçues déjà. C'est bon signe" assurait Jean Voyer, président du Comité des parents de Saint-Antoine, à l'issue de l'assemblée.

Il est prévu que l'équipe de professeurs de Saint-Antoine sera gardée intacte. La Commission entend organiser un programme secondaire premier cycle complet à Saint-Anne. La 8e année et la 9e année viendront se greffer en septembre '86 et septembre '87 respectivement.

La garderie "Pommes de Reinette"

par Martine Spence

CALGARY - Depuis septembre dernier, un groupe de parents francophones s'organise pour ouvrir une garderie. Née d'un besoin exprimé par quelques personnes qui ont tout de suite pris les rennes du projet, l'idée est sur le point de se concrétiser.

L'ouverture de la garderie est prévue pour septembre 85 dans les locaux de l'école Sainte Anne, l'école francophone de Calgary. Elle accueillera les enfants de 3 à 10 ans entre 7 h et 17 h 30, à temps plein ou à temps partiel. les critères d'admissibilité sont les suivants: l'un des deux parents au moins doit être francophone et la composition des classes respectera le ratio 60/40. Il n'y aura jamais plus de 40% d'enfants qui ont des difficultés à s'exprimer en français, ceci afin de respecter la prédominance cutlurelle et linguistique francophone.

Les parents à l'origine du projet ont fondé la Société Pommes de Reinette Daycare qui vient d'être incorporée. Au titre de cette société, ils peuvent maintenant demander des octrois du Secrétariat d'Etat et de l'Alberta Culture et recevoir des dons en espèce et en nature. La directrice de la garderie, dont le nom n'a pas été révélé, a déjà été nommée. Deux autres personnes seront engagées ultérieurement pour animer les activités des vingt à trente enfants que la garderie espère accueillir.

La Société Pommes de Reinette Daycare reçoit le soutien de l'Association canadienne française de l'Alberta, régionale de Calgary qui outre le prêt des locaux et du matériel de bureau, lui offre le savoir-faire de sa coordinatrice, Françoise.Sigur.

Les inscriptions à la garderie "Pommes de Reinette" pour l'automne 85 se feront la semaine du 25 mars à l'école Saint-Antoine, 4811 - 6e rue sud-ouest entre 8 h 30 et 16 h. Pour tout renseignement complémentaire appeler Diane Bonneau au 251-2505 ou Francine Authbertson au 259-0097 après 17 h. Les dons de jouets et de matériel seraient vivement acceptés.

La pré-maternelle l'Arc-en-Ciel



Les enfants s'amusent et travaillent bien en français.

par Martine Spence

CALGARY - Elever les enfants dans un milieu entièrement francophone le plus tôt possible, c'est le but que poursuit la pré-maternelle l'Arc-en-Ciel située depuis janvier dernier dans les locaux de l'école Saint-Antoine.

Dans une école francophone, les enfants vont jouer en français et se faire des amis francophones, ils vont commencer à former un réseau francophone et vivre en français presque à plein temps. A ce jour, la pré-maternelle l'Arc-en-Ciel compte 9 élèves de 3-4 ans qui viennent y passer deux après-midis par semaine. Bien que les origines géographiques et sociales des familles soient variées, le but recherché reste le même: envelopper les enfants d'une atmosphère francophone.

La pré-maternelle l'Arc-en-Ciel offre un programme pédagogique complet similaire à celui de la maternelle, en moins poussé. On y apprend non seulement le français, mais aussi la discipline, la vie sociale; on prend connaissance de son corps et de ses nombreuses aptitudes. Les enfants ayant fait la prématernelle s'adaptent mieux à la maternelle.

La pré-maternelle tout d'abord située dans le nors-est de la ville a déménagé à l'école Saint-Antoine pour satisfaire à la nouvelle demande géographique des programmes en français. Tout était à gagner, et de ce fait, même les tout-petits participent à la vie de l'école et les professeurs échangent ressources et idées. N'est-il pas vrai que l'union fait la force?

Pour tout renseignement, contacter Claudette Burse au 932-5063 ou Diane Benoît au 274-5275.

NOUVEAUTÉS AUTO

Davantage de rigueur aux essais

(NC) — Il fut un temps où le seul essai de vérification auquel était soumis un moteur automobile en fin de chaîne de montage consistait à voir s'il tournait. Les temps ont changé, les méthodes de production aussi.

À l'une des usines pour moteurs General Motors par exemple, les essais sont passés d'un simple coup d'oeil par un inspecteur qui en profitait aussi pour écouter le moteur, à un système entièrement automatisé, informatisé, qui détermine et mesure tous les paramètres de fonctionnement définis avec exactitude pour chaque modèle de moteur. Il suffit maintenant de quelques minutes de contrôle par ordinateur pour savoir si le moteur répond aux rigoureuses exigences de fabrication.

L'introduction de ce nouveau système d'essais approfondis a porté ses fruits. En moins d'un an, le nombre des moteurs mis de côté pour défectuosités en fin de dernière chaîne de montage a baissé des deux tiers.

Aux essais, le moteur est soumis à une série de 10 accélérations et décélérations dans un laps de temps qui ne dépasse guère 4 minutes. À chacune des 10 étapes, l'ordinateur mesure le régime et la puissance du moteur, la pression et la température de l'huile, l'écoulement du carburant, la tubulure d'admission, la température du liquide de refroidissement à l'entrée et à la sortie du moteur, et la séquence d'allumage.

Parmi les pièces et opérations qui font l'objet d'une vérification, on trouve: la distribution, le carburateur ou système d'injection, les bougies et le câblage, les culbuteurs et tiges de poussoir, les coussinets de palier, les tolérances à l'arbre à cames, etc. En cas d'anomalie, le moteur est immédiatement dirigé sur la zone de réparations où le problème sera résolu, et le moteur réexaminé.

Ce système de vérifications approfondies, n'est-ce pas le rêve de tous les bricoleurs?

Pour les tout-petits

Tous les samedis, de 1 h 30 à 2 hres, à la bibliothèque municipale, des histoires en français sont racontées aux enfants de 5 et 6 ans, francophones ou qui ont quelque connaissance de cette langue.

Si vos enfants sont intéressés, appelez la bibliothèque au 434-9535, pour inscriptions.

Carnet d'un chercheur: IV

"1, 2, 3, ... click! click!

par Réal Girard

J'écris ce quatrième carnet, de Nullepart, en Alberta, entre Morinville et Legal, au nord de la réserve Alexandre. Il fait le soleil du 18 février 1985. La dernière fois, j'ai laissé les lecteurs du Franco-Albertain, avec les "portraits-types" de Modeste et Laura.

J'ai poursuivi mon enquête en faisant un petit détour par Bonnyville, pour rencontrer le "modeste" Léandre Lirette, le 24 janvier 1985, au sujet de la vieille photo du presbytère de Legal trouvée dans la collection de photos de son père Charles Jr. Cette collection d'environ 2,000 photographies a été utilisée l'an dernier pour préparer une biographie photographie d'un franco-albertain typique du "nord-ouest" canadien. C'était un autre projet d'Héritage Franco-Albertain, dans le cadre d'un projet Relais. Un manuscrit institulé



Vieille photo du presbytère de Legal.

"Charles Lirette Jr. le Roi des Trappeurs", préparé en collaboration avec son fils Léandre et sa petite-fille Jeanne (Charron) de St-Paul, attend présentement d'être publié dans la Collection Mercure, au Musé National de l'Homme à Ottawa.

Mais revenons, si vous voulez, à Bonnyville, chez Léandre, que j'allais consulter au sujet d'un document d'archive concernant la photographie du presbytère de Legal, dans le cahier d'annonce de la paroisse de St-Emile, de 1921. C'est grâce à l'abbé Armand Beaupré, curé actuel de Legal, que j'ai pu consulter ce précieux document, gardé dans un coffre-fort, toujours dans ce même vieux presbytère.

C'est là que j'ai découvert que le père de Léandre Charles Lirette Jr. aurait pu rencontrer le grand prêtre-colonisateur, l'abbé Morin, vers le mois de juin 1891, dans son village natal de St-Raymond, au nord du village Huron de Lorette, près de Québec. Il aurait pu encore le rencontrer dans la paroisse canadienne-française St-Jean-Baptiste de Lowell, au Massachusetts, entre 1893 et 96. Ce n'est cependant qu'en 1911, après avoir vécu 10 ans à Eveleth, au Minnesota, que Charles Jr. décida de venir s'établir avec sa famille dans l'Ouest. Etant surtout intéressé par la trappe et la chasse, qu'il tenait de son père Charles Sr., le père de Léandre prend son homestead près du beau petit lac aux Rats, au nord-est de Bonnyville, envers le lac Froid. En 1921, Charles Jr. faisait la trappe près du Fort Résolution, dans les Territoires du Nord-Ouest, avec ses deux fils adolescents, Arthur et Léandre. Ils montaient la rivière des Esclaves sur des barges poussés par des bateaux, et c'est là qu'ils rencontraient les Métis, pilotes et interprètes des compagnies. A 14 ans, Léandre se souvient très bien des nombreuses nuits nordiques où il devait coucher seul dans une tente, au milieu de la forêt, en attendant que son frère revienne de l'autre camp pour ramasser les fourrures.

Tout ça pour vous dire que ce même hiver de 1921, l'abbé Guertin, curé de Legal, inscrivit l'annonce suivante dans le petit cahier qu'il utilisait les dimanches à la grand-messe:

"J'ai pensé que cela vous ferait plaisir d'avoir le portrait de votre presbytère neuf. J'en ai fait imprimer 200. Ceux qui en désirent devront s'adresser à Mrs L. Sénéchal. Le prix est de 15¢, 2 p. 25¢ au profit de votre église. C'est un beau souvenir. C'est une belle annonce pour votre paroisse que vous devriez envoyer à vos parents éloignés. S'il y en avait pas assez, donnez votre nom et le nombre que vous voulez au Mrs chargés de les vendre, et je vous en ferai imprimer".

En lisant ces lignes, par hasard, le 21 janvier 1985, dans l'impressionnant presbytère de Legal, je trouvais donc l'origine de cette photo qui s'est retrouvée dans une vieille boîte d'anciennes photos, sous un lit, à Bonnyville. Derrière la photo, écrit à l'encre, on peut lire: "Presbytère de Legal, en brique, avec lumière électrique, chauffage à l'eau, galerie spacieuse, cabinets à l'eau, et très belle cave cimentée et divisée en 5 appartements." Ce n'est pas confirmé, mais ce pourrait être l'écriture de l'abbé Guertin lui-même. En continuant la lecture du cahier d'annonces, M. le Curé parle encore aux paroissiens de Legal de la photo du presbytère. Deux semaines plus tard, le 16 janvier 1921, il annonce: "J'ai reçu encore 50 photos du presbytère pour ceux qui n'ont pas pu en avoir... J'ai chargé Mr. Sénéchal de vous les distribuer après la grande-messe, au même prix 15¢ ou 2 p. 25¢.

C'est curieux et Providenciel que le ciel de l'hiver de 1921 inscrivit sur son grand écran lumineux deux événements, (la photo du presbytère de Legal et Charles Jr. dans le grand-nord avec ses deux fils) qui se réinscrivent dans l'histoire et se retransmettent sur le même grand écran lumineux d'un hiver de 1985...

Je repars de Nullepart pour contacter un autre "modeste" franco-albertain, Ovide Auger. Il est encore tout jeune, il a connu Sir Wilfred Laurier et Buffalo Bill... mais ça, c'est une autre histoire. Pour le moment, l'enquête continue. Toute information que vous seriez intéressé à "investir" dans cette recherche historique franco-albertaine, serait agréablement "classée" et "protégée" dans les archives de l'avenir d'un peuple, soit au Bureau d'Héritage Franco-Albertain, à St-Paul, C.P. 3708, T0A 3A0, tél.: 645-4410.

Au Théâtre Français d'Edmonton

Les Oubliés d'Eric Martin

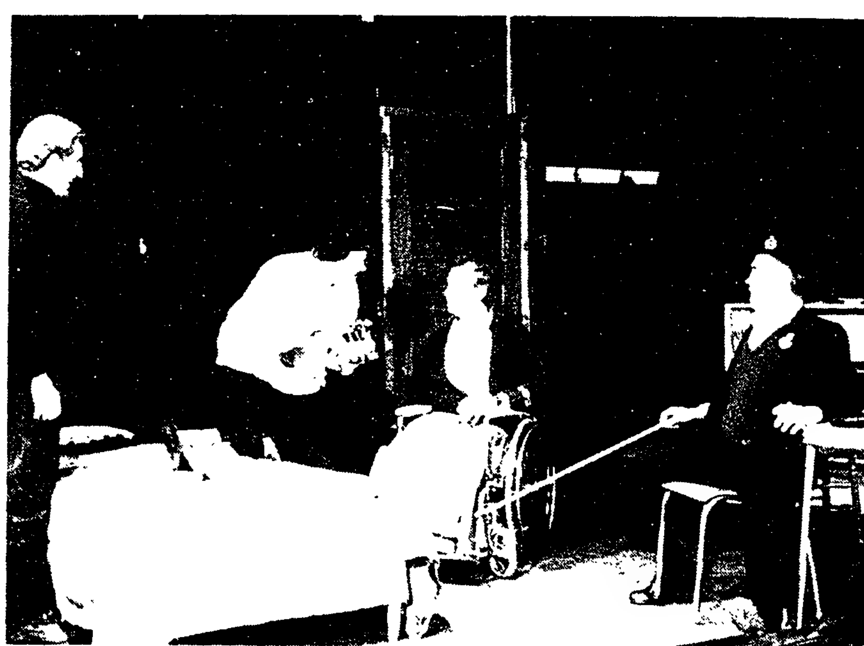
par Nicole Künzle

Le dégoût, le désespoir, la vengeance et la résignation, tel semble être le lot d'un groupe de vétérans réunis, le jour du souvenir, dans une chambre d'un centre de réadaptation pour marginaux à Montréal.

Chez Asselin (Jacques Pariseau), le feu sacré a beau brûler encore, avec la conscience d'avoir combattu pour une juste cause, pour le monde libre, la patrie, les innocents, il ne peut dissimuler un sentiment d'être rejeté: "mes batards d'enfants ont cessé de me respecter quand je suis revenu de la guerre avec une jambe de bois", et ils ont suivi leur mère avec son dentiste. Pour Bilieux (Ernest Chiasson), cynique et désabusé, la guerre c'est le jeu des politiciens, et les soldats, pauvres pions sur leurs échiquiers, en font tous les frais. Francis (Eric Martin) n'a qu'une idée en tête: se venger d'un traître (un vétéran qui loge à l'étage supérieur) qui a vendu ses camarades. Son cerveau endommagé par la guerre n'opère plus qu'en fonction de cette vengeance. Il a préparé une bombe à retardement dont il compte gratifier son vieil ennemi. Hébert, son associé, prend la direction des opérations. Lui aussi veut se venger, mais se venger de toute la société qui méconnait le sacrifice des combattants: ceux-ci ont donné ou risqué leur vie, ont connu l'enfer, tout jeunes, à l'époque où leurs coeurs s'ouvraient à la vie. Rescapés, ils sont relégués aux oubliettes. Hébert oublié d'une fiancée n'a jamais connu du monde que l'indifférence et le mépris. Cette vie qui continue ne le concerne pas. Il veut crier au monde sa souffrance, par une bombe ou par un meurtre s'il n'y a pas d'autre moyen de se faire écouter. Il réussit par un coup de force à tenir en respect le docteur Simpson (Bill Meilen) qui joue le jeu social de ceux qui veulent le faire taire, Arselin et sa grande éloquence martiale et Bilieux qui lui résiste. Tout semble préparer une catastrophe lorsque Bilieux, feignant de changer de camps tend à Hébert le piège du narcissisme. Il l'aide à préparer ses effets théâtraux lorsqu'il délivra son message à la société. Sa finesse qui a presque réussi à désamorcer Hébert est contrecarrée par la découverte de la trahison, l'aspirant-chef est poignardé in-extremis. La bombe n'explosera pas.

Le triste héritage d'une guerre absurde c'est l'inadaptation à la vie et à l'idée de paix au delà de l'enfer. C'est seulement l'intellectuel, celui qui sait prendre ses distances avec les passions humaines, qui réussit à survivre et à sauver ce qui peut être encore.

La pièce d'Eric Martin transposée dans un contexte francophone par l'adaptation de Guy Pariseau ne subit pas de sensibles modifications. Le début est marqué par le contraste entre les chants guerriers et la misérable condition des invalides de la "piaule" des vétérans a qui il ne reste plus que l'alcool et les souvenirs. Les lenteurs et les indécisions du premier acte laissent place cependant à plus de mouvement dans la deuxième partie dès l'intervention de Bilieux. Le régistre



"Les Oubliés" d'Eric Martin. De gauche à droite: Hébert (Lucien Larose), Francis (Eric Martin), Bilieux (Ernest Chiasson), Arselin (Guy Pariseau).

linguistique pourait être plus varié: sans attendre des exploits on pourrait parfois souhaiter autre chose que des répétitions des mêmes jurons. Le décor et les costumes sont sobres mais appropriés à la situation. L'atmosphère psychologique subit des remous entre les rodomontades de Simpson (Bill Meilon) et d'Hébert (Lucien Larose) la révolte sournoise et sentant l'alcool de Francis et le cynisme de Bilieux. Lucien Larose tantôt en tapinois, tantôt abrupt, a un jeu en souplesse. Guy Pariseau (Arselin) charge d'émotion ses souvenirs. Ernest Chiasson occupe une place centrale, tant par la mobilité de sa physionomie et les modulations de sa voix que par ses évolutions en fauteuil roulant qui épouse admirablement les bonds de son esprit.

La progression dramatique laisse à désirer qu'il y ait plus de clarté au début ou plus de concentration, et il semble que tout se précipite un peu trop vite dans la deuxième partie. La pièce n'en demeure pas moins un point de départ d'une réflexion sur les significations de l'après-guerre.

Le Franco régional

Les jeux d'hiver du nord-est de l'Alberta

St-Paul remporte la première position

par Jules Van Brabant

Les jeux d'hiver du nord-est de l'Alberta tenus en fin de semaine du 22 au 24 février 1985 furent qualifiés de vibrants succès.

Quelques 1400 athlètes, venus de tous les coins du nord-est de la province, participèrent aux nombreuses compétitions, organisées dans tous les lieux sportifs et récréatifs et les écoles de St-Paul, en plus, dans les écoles d'Ashmont et Blue Quill.

Les activités culturelles et artistiques se déroulèrent au Centre Culturel et au Centre d'Arts Visuels de Saint-Paul.

Les participants(tes) s'enregistrèrent dans quelques 21 sports compétitifs.

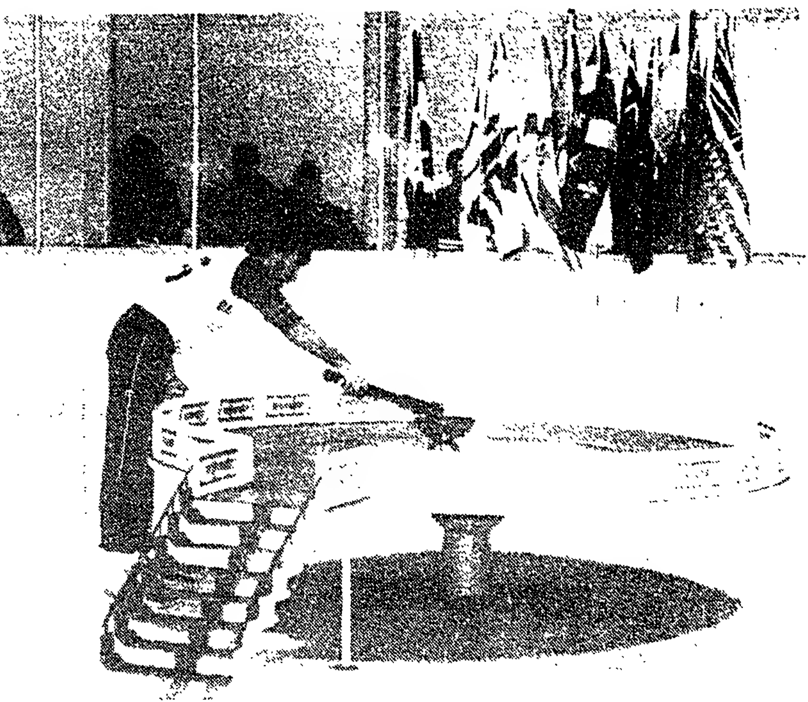
En première position, Saint-Paul remporta 143 points pour 49 médailles, dont 15 en or, 17 en argent et 17 en bronze.

Vermilion, les hôtes des jeux de l'année dernière (84), en seconde position remportèrent 71 points pour 21 médailles. En troisième position, Bonnyville - 56 points pour 24 médailles. A ces sports d'hivers, qui attirèrent quelques 2000 spectateurs, les responsables des sections culturelles mirent sur pieds de nombreuses expositions d'art, de trois artistes invités et de nombreux artistes locaux.

Zoot, notre martien (mascotte) en atterrissant fut présenté à la foule. Les petites enfants firent vite des liens d'amitiés avec ce beau petit bonhomme multicolore. Dorénavant Zoot prendra part à nos activités sportives, récréatives et culturelles de Saint-Paul. Avec l'entrain et la frénésie qu'il a su éveiller au sein de la population, nous sommes absolument certain que Saint-Paul a agi avec sagesse en faisant construire une plaque d'atterrisage pour les objets non-identifiés (U.F.O.) à l'entrée de la ville.

Nous vous invitons donc de venir le rencontrer lors de nos festivités futures à Saint-Paul.

Nous sommes très fiers de Zoot, notre nouveau citoyen. Bien sûr qu'à Saint-Paul ça marche!!!



Le flambeau des jeux d'hiver est allumé par Hubert Landry des Blés d'Or.

Ateliers et spectacles à Lethbridge avec les Gigueurs

par Réjeanne Aubin et Roberte Savage

Les Gigueurs de Calgary se rendirent à Lethbridge le 15 février afin de présenter deux spectacles de danse et un atelier.

Le premier spectacle a été présenté dans l'après-midi pour les élèves des classes d'immersion française à l'école Agnes Davidson. Le programme de 45 minutes, composé d'une variété de gigues en solo, en pas de deux, de trois et de danses de groupe, accompagnées de musique à faire taper les pieds, a été reçu avec enthousiasme aussi bien par les professeurs que par les élèves.

Le soir, un deuxième spectacle a eu lieu au foyer Southland pour les personnes d'âge d'or. L'entrain et la gaieté contagieuse des Gigueurs se répandait sur la salle et semblait être réciproque pour les spectateurs, qui répondaient par de grands applaudissements.

Samedi matin, le 16 février, au gymnase de l'école Agnes Davidson, un groupe de 16 jeunes intéressés se rencontra pour participer à l'atelier de danses folkloriques. Après quelques moments d'hésitation au départ, le groupe très vite s'anima et se laissa emporter par la musique et le plaisir de la danse.

La visite des Gigueurs à Lehtbridge a été un succès. Merci aux professeurs de français qui se sont occupés des spectacles, et à Judith Meunier, qui était responsable de l'atelier.

Tout le monde s'est amusé en apprenant les pas de danses.

Atelier en impologie à Lethbridge

par Roberte Savage

Un atelier en "impologie" a eu lieu Centre Culturel de l'ACFA régionale de Lethbridge samedi le 23 février.

Sous la direction de Mme Claire Dallaire, qui représentait Revenu Canada, les huit personnes participant à l'atelier ont rempli des formulaires d'impôt en français. Le guide de déclaration générale l'impôt leur fut expliqué en sa longueur. Le groupe se mit à l'oeuvre à 9 h 00 et continua le travail jusqu'à 16 h 00, avec une pause d'une heure, à midi, pour dîner.

Cet atelier, préparé pour les bénévoles, s'avéra très intéressant pour ceux qui y ont participé, et leur sera sans doute très utile lorsqu'il offriront leur service à leur famille et leurs amis quand ceux-ci auront besoin d'aide à remplir leur déclaration d'impôt en français.

Pour tous ceux qui auraient besoin de cette aide, un appel téléphonique au numéro 328-8506 les mettra en contact avec une personne qui pourra la leur rendre.



CBXFT cette semaine

Samedi 16 mars

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les Héros du samedi
12h00 Fermeture des Jeux du Québec
14h00 Semaine parlementaire à Ottawa
15h00 D'hier à demain
16h00 Bagatelle
16h30 Les schtroumpfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 La soirée du hockey: Minnesota à Montréal
20h30 Raid le cap terre de feu
21h30 Impact
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection Avec les compliments de Charlie

Dimanche 17 mars

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilo
09h30 Livre ouvert
09h45 Les Paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les grandes batailles du passés
12h00 Univers des Sports
13h30 Visite de M. Reagan
14h00 Par les chemins d'Ambroise
14h30 Magazine de la semaine verte
15h30 Propos et confidences
16h00 Rencontres
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Dans un monde d'homme
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: La petite Sylvestre
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Concert Gala en l'honneur de M. Reagan
22h45 FLes beaux dimanches: Récital Henri Brassard
22h50 Le régional
23h10 Ciné Club: Casablanca

Lundi 18 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Visite de M. Reagan
10h45 Première édition
11h00 Allo Boubou
12h00 Visite de M. Reagan
13h00 Au jour le jour
14h00 Passe Partout
14h31 Félix et Ciboulette
15h00 Rien que pour vous
15h30 Virulysse
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
16h50 Club Astro
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 A guichets fermé de Winnipeg
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 Télé-lundi: Reily l'As des Espions
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: La poupée sanglante

Mardi 19 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Yogi et Cie
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Mon homme Godefroy
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 Le grand frère
18h00 Ce soir
18h30 Phare Ouest de Winnipeg
19h00 Grand-papa
19h30 101, ouest avec des Pins
20h00 Monsieur le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: Les corps célestes

Mercredi 20 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Par 27 (golf)
19h30 Le parc des braves
20h00 Au nom de tous les miens
21h00 Lautrec 85
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Reflets d'un pays
24h00 Cinéma: Calcuta

Jeudi 21 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Les misérables
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Légende du monde
17h30 Ce soir
18h00 Discours de M. Mulroney d'Ottawa
19h00 Les insolences d'une caméra
20h00 Pare-chocs: Défi 85
20h30 Pile ou face de Vancouver M Desjardins vs M Vachon
21h00 Génies en herbe Dr. Leboldus Saskatchew. vs Ecole St- Georges B.C.
21h30 Court Circuit
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première-vue
23h30 Cinéma: F.I.S.T.

Vendredi 22 mars

07h00 Sommet économique d'Ottawa
10h00 Première édition
10h05 Fariboles
10h30 Allo Boubou
11h30 Sommet économique
15h00 Télé 5
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série: Marco Polo
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h10 Cinéma: Les survivants de la fin du monde

Petites annonces

A vendre Dodge Aspin 1977, spécial édition, $2000.00. Tél: 450-1160 après 6 heures.

Femme veux garder des enfants de deux ans en montant durant la semaine. Millwoods 463-9579.

A vendre: Manteau de chat sauvage pour femme, très propre, grandeur 7-8, $400. Communiquez avec Monique après 18 heures au 473-4477.

Je recherche une personne pouvant faire du traitement de textes et du travail général de bureau occasionnellement. Si vous êtes intéressée, appelez au 468-9406.

Nous cherchons personne pour demeurer avec dame âgée. Communiquez au 459-6800 après 18 h 454-6723.

A vendre: Motor home Apalache '80, 23 1/2 de longueur, 77,000 kilomètres, contrôleur de vitesse, très bonne condition. Moteur 400, prix: 31,000$. Tél: 433-9376.

A vendre un Colico Vision avec 4 cassettes, en très bon état, 99$. Tél.: 433-9376.

Donnerais des cours privés de guitare et de basse. Populaire, classique et jazz. Je suis diplômé en musique, j'ai quinze ans d'expérience. Tél: 465-4984, Yves Lévesque

A vendre un set de salle à diner en bois et chaises en velours, en bonne condition, très bon prix. Tél.: 450-1160 après 6 heures.

Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai travaillé dans une garderie et étudié en psychologie enfantine. Composez 426-1156, Guylaine.

Les députés francophones hors Québec au parlement fédéral

par Paul de Broeck

OTTAWA (APFhQ) - Avec l'arrivée des trois colombes, Marchand, Pelletier et Trudeau, et à cause d'un parti libéral traditionnellement considéré comme étant plus proche des Canadiens-français, les francophones se sont toujours sentis (à tort vous diront certains historiens) près du pouvoir, "bien compris" par le gouvernement en place. Le "French Power" était bien installé à Ottawa, ... et pour toujours. Jusqu'au moment historique où les conservateurs sont allés chercher un "p'tit gars" de Baie Comeau, Brian Mulroney, un Irlandais présenté et accepté comme un vrai Québécois. Dans la période post-référendaire, cela voulait dire francophone tout court. Accepté par les francophones du pays, acceptable pour les anglophones, considéré magicien de l'unification et de la négociation, il annonçait un changement politique. Dans un ultime effort les libéraux tentaient de garder le vote des francophones: "N'oubliez pas que ce sont eux qui ont pendu Louis Riel". La population lasse de ce que certains ont appelé l'arrogance des libéraux et leur abus de pouvoir, faisait le virage, fatidique pour les libéraux, le 4 septembre 1984. Les conservateurs prenaient le pouvoir avec un tel éclat qu'ils étaient les premiers à en avoir peur. Certains francophones, pourtant très impressionnés par le discours de Mulroney sur les minorités française du Manitoba, craignaient l'isolation, la fin du "French Power", l'oubli des francophones du pays. Ils n'avaient pas entendu les paroles de ce juge de Régina qui, lors d'une assemblée nationale des "Canadian Parents for French" disait: "Nous, dans l'ouest, nous ne sommes pas anti-français, nous sommes anti-Trudeau, anti-libéral, et contre tout ce qu'ils prônent." Chose certaine, le climat politique allait changer. Et le changement fut spectaculaire dans les comités dits "francophones". En 1980 les libéraux détenaient 23 de ces comtés, le parti conservateur en avait 4 et le N.P.D. aucun.

Quatre ans plus tard, le P.C. obtient la faveur populaire dans 18 comtés francophones, les libéraux sont réduits à 7 et le N.P.D. fait un gain de 2. Les porte-paroles habituels des francophones disparaissaient de l'écran, ne faisaient plus les manchettes. Etait-ce vraiment la fin de la présence française à Ottawa? Pour en savoir plus nous avons rencontré les députés francophones hors Québec dans leurs bureaux, au Parlement d'Ottawa, et nous les avons observés au travail en Chambre, et durant la période des questions. Si leur nombre n'est pas impressionnant, ils retiennent l'attention par leur compétence, leur acharnement au travail et leur désir d'apporter des changements sérieux et profonds. Voici donc le portrait des députés francophones qui représentent les francophones hors Québec.

N.D.L.R. Le Franco publiera dans les semaines à venir un article sur chacun des dix députés francophones hors Québec qui siègent aux Communes.


JEAN-ROBERT GAUTHIER

JEAN-ROBERT GAUTHIER, libéral
député de Ottawa - Vanier (Ontario)
Whip du parti libéral
élu pour la première fois en 1972

Jean-Robert Gauthier est le doyen des députés francophones hors Québec. Foncièrement attaché au parti libéral, il n'en reste pas moins que, depuis son entrée au parlement, il a toujours, et avec acharnement, défendu son droit de parole. Cette franchise lui a coûté, selon certains, un siège au Sénat ou un poste de ministre, fonctions pour lesquelles il avait toutes les aptitudes. Certaines valeurs, certaines convictions lui sont plus chères que la poursuite d'une belle carrière politique. C'est pourquoi il est devenu l'incontestable défenseur des francophones hors Québec. Il faisait cavalier seul lors des réjouissances entourant le rapatriement de la constitution. Au lieu des chants patriotiques entonnés par les membres de son parti et repris en choeur par les partis d'opposition, Jean-Robert Gauthier resta bouche bée, les larmes aux yeux. L'affront fait à tous les Canadiens français lui était trop pénible.

Si ses convictions lui ont parfois mérité les foudres de son chef, Pierre Elliot-Trudeau, et l'incompréhension de certains membres de son parti, son courage et sa détermination lui ont acquis l'estime de ses collègues de la Chambre et lui ont assuré une place de choix dans le coeur de tous les francophones du pays. L'histoire dira peut-être un jour l'influence immense qu'il a eue sur l'émancipation des francophones.

"Lorsque les libéraux étaient au pouvoir à Ottawa, Jean-Robert Gauthier était dans l'opposition. Maintenant que le parti est dans l'opposition, Gauthier a le pouvoir". Il y a du vrai dans cette boutade d'un député libéral. En tant que whip du parti (Qui est un peu comme le préfet de discipline dans nos collèges d'autrefois), il est responsable de la stratégie parlementaire, la préparation de la période de question et de la présence des membres de son parti dans les quinze comités parlementaires. Après la déconfiture du parti libéral, John Turner, assez ébranlé et écrasé par la tâche à accomplir, a trouvé en Jean-Robert Gauthier un aide de camp compétent et loyal. Si les libéraux réussissent un retour ou obtiennent un regain de popularité, ils devront une fière chandelle à celui que le journal Le Temps appelait "la voix franco-ontarienne".

Patriote dans le vrai sens du mot, Jean-Robert Gauthier porte une attention toute particulière aux dossiers des langues officielles et il suit, passionné, l'évolution des droits des francophones au Manitoba, en Ontario et en Acadie. Au fil des ans, Jean-Robert Gauthier est devenu un "gentleman politicien", estimé et respecté par ses pairs.



103-22

LA COMPTABILITÉ ET VOTRE ARGENT

par Wilf Caplan f.c.g.a.

Les crédits d'impôt

(NC) — Quelle est la différence entre une déduction et un crédit d'impôt? La déduction est le montant soustrait du revenu brut afin d'obtenir le revenu net. Le crédit d'impôt est le montant soustrait de l'impôt exigible.

Le plus important de ces crédits serait le crédit d'impôt permis dans le cas de dividendes provenant de sociétés canadiennes assujetties à l'impôt, crédit qui a pour but de soulager le contribuable de la double imposition.

Par exemple, supposons que MacMillan Bloedel ou Canadien Pacifique déclare un dividende payable à ses actionnaires. Ce dividende est puisé du bénéfice net qui a déjà été assujetti à l'impôt sur les sociétés. En d'autres mots, ce dividende provient de revenus libérés d'impôt. Pour cette raison, un crédit d'impôt compense le contribuable particulier.

Votre C.G.A. pourra vous donner de plus amples renseignements sur les crédits d'impôt et sur les façons de les appliquer à votre cas particulier. Ces crédits donnent aux titres canadiens une valeur considérablement supérieure à celle d'un placement imposable telle une obligation ayant un taux de rendement comparable.

Le crédit d'impôt pour dividendes n'est pas un avantage qui n'intéresse que les riches; il peut permettre à l'investisseur moyen d'obtenir un dégrèvement notable.

Tout dernièrement, un chroniqueur torontois bien connu a attiré l'attention sur ce fait en racontant l'expérience d'un ami de Calgary. Cet investisseur avait tiré deux tiers de ses revenus de dividendes versés par des sociétés canadiennes et son impôt pour 1983 ne s'est élevé qu'à 782 $. S'il avait tiré le même revenu d'obligations, l'impôt exigible se serait élevé a 9 511 $.

Le crédit d'impôt pour dividendes n'est pas universel. En Angleterre, par exemple, les revenus de la sorte sont tenus pour un "revenu non gagné" et sont assujettis à une surtaxe très lourde.

Un autre investisseur de Toronto a raconté qu'il avait transformé la majeure partie de son portefeuille de valeurs à revenu fixe en des actions payant un dividende. Bien qu'il ait initialement réduit son revenu total en changeant son portefeuille, les gains après déduction d'impôt réalisés en trois ans lui ont permis d'assumer les frais de cours universitaires et les frais de subsistance de ses deux enfants.

La maison Wood Gundy, le grand courtier en valeurs canadien, fait valoir la valeur des crédits d'impôt pour dividendes comme suit: un investisseur canadien ayant un revenu imposable de 17 000 $ obtiendra le même rendement d'un revenu de 1 $ tiré de dividendes que s'il reçoit 1,47 $ en revenu tiré d'intérêts. Un dividende de 14 pour cent donne lieu à un revenu libéré d'impôt équivalant à 20.7 pour cent en intérêts.

Les exemples sont intéressants mais la façon dont ils s'appliquent à votre cas particulier importe davantage. Si vous désirez de plus amples détails, consultez votre comptable général agréé le plus près ou écrivez-moi à l'adresse suivante : Association des comptables généraux agréés du Canada, 740-1176 West Georgia St., Vancouver, C.-B. V6E 4A2.

Wilf Caplan, f.c.g.a., est le président de l'Association des comptables généraux agréés du Canada.





OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'ENQUÊTE

Pipe Line Interprovincial Limitée — Accident survenu près de Strome (Alberta)

L'Office national de l'énergie tiendra une enquête publique sur un accident survenu le 19 février 1985, près de Strome (Alberta) sur le réseau pipelinier de la société Pipe Line Interprovincial Limitée. Dans cet accident, cinq personnes ont été blessées. L'enquête commencera à 9h30 le mardi 26 mars 1985 dans le salon Angus Shaw de l'hôtel Four Seasons, 10235, 101e rue, Edmonton (Alberta).

Au cours de l'enquête, l'Office examinera les circonstances de l'accident, sa cause probable et les mesures éventuelles empêchant la répétition de l'accident.

L'enquête sera publique et elle aura pour but d'obtenir des preuves et les avis pertinents de la société Pipe Line Interprovincial Limitée et des personnes, groupes, organismes et sociétés intéressées.

Les parties qui ont l'intention de se présenter à l'enquête pour présenter des preuves ou des mémoires, doivent en aviser le Secrétaire de l'Office au plus tard le 19 mars 1985. Le Secrétaire diffusera alors une liste des parties intéressées.

Des renseignements sur la procédure de l'enquête sont disponibles en français et en anglais (Directives sur la procédure MH-2-85) en écrivant au Secrétaire, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0E5 ou en téléphonant aux Services d'information de l'Office au no (613) 993-6936.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
Le Secrétaire

G. Yorke Slader

Le 1er mars 1985

L'Actualité québécoise

Dansepartout la seule compagnie de danse professionnelle de la ville de Québec se produisait au Théâtre John L. Haar du Collège Grant McEwan, samedi soir le 2 mars, spectacle plus axé à une clientèle de quatre à douze ans. Terminant une tournée canadienne (incluant Bellinhan E.U.) à Edmonton, la troupe Dansepartout a su émerveiller un public peu nombreux mais de qualité.

Depuis sa fondation en 1976, par Claude Larouche et Chantal Belhumeur, des collaborations multiples sont venues enrichir la démarche de la compagnie. Parmi les invités réguliers nous retrouvons deux Edmontoniens Keith Urban et Maria Formolo. Plusieurs des oeuvres de Madame Formolo figurent au répertoire de la troupe.

Samedi soir, le thème central Rivière, une création de la directrice artistique, Chantal Belhumeur, surprit agréablement l'auditoire. Rivière est dansé par toute la troupe et représente la vie comme une continuité d'événements, d'émotions, d'images, de tragédie, de bonheur, de violence, de solitude, de travail et de mort. La problématique étant le fleuve de la vie; se terminant sur les magnifiques notes de piano de Keith Jarrett dans le bel auditorium John L. Haar où la sonorité et l'architecture intérieure donnent aux spectateurs un envoûtement presque inégalable à une salle de 350 personnes.

En tant que compagnie soucieuse d'élargir l'auditoire pour la danse moderne, Dansepartout (porte bien son nom) a accordé une grande importance aux spectacles pour enfants (celui de dimanche) et a contribué à la décentralisation par des nombreuses représentations et tournées en province, au Canada et en France. La compagnie, à l'instar des troupes les plus dynamiques, donne également des classes techniques, des ateliers chorégraphiques et participe à des échanges avec d'autres créateurs et danseurs.

C'est la deuxième tournée de Dansepartout dans l'Ouest canadien. Souhaitons d'autres représentations à Edmonton pour ceux qui ont déjà su apprécier l'excellence des spectacles et pour ceux qui les ont manqués.

Pierre Noël
Bureau du Québec - Edmonton



dansepartout

Le Franco...En Alberta depuis 1928

CONSEIL ALBERTAIN de la COOPERATION

Vos intérêts économiques

Notre deuxième valeur: l'excellence

1ère partie

Notre entreprise a choisi l'excellence comme étant une des valeurs fondamentales qui doit la caractériser. Cette valeur comporte deux grands volets. Le premier, l'excellence en tant qu'institution économique, va se réaliser dans la qualité supérieure de notre gestion et dans la qualité supérieure de notre service aux membres. Le second volet, l'excellence en tant que coopérative, découle de la nature spécifique de notre entreprise.

L'excellence en tant que coopérative

Notre entreprise se distingue des institutions économiques de type classique par sa double vocation économique et sociale. George Laserre, de la Revue des études coopératives, donne la définition suivante de la spécificité de la coopération: "La différence entre une entreprise capitaliste et une coopérative s'accentue dans la mesure où une coopérative a des finalités d'ordre supérieur. Il en est ainsi lorsque ses membres recherchent en elle non seulement un avantage économique, mais aussi, des satisfactions et des aspirations psychologiques, telles que dignité, respect du travail, entraide, équité et, chez certains, contribution à une grande transformation sociale."

En plus de sa double vocation, notre entreprise se distingue des autres par le fait qu'elle n'est pas monolithique. Nous formons un réseau de coopératives autonomes et liées entre elles par des objectifs et des intérêts communs. Une multitude de personnes participent aux orientations et à la prise de décision.

Ainsi, si nous voulons être à la hauteur de notre mission, notre recherche d'excellence devra dépasser les exigences de la rentabilité et du profit. L'excellence va se manifester chez nous par la qualité supérieure de notre implication sociale et par le souci constant de vivre l'intercoopération.

L'ACFA régionale d'Edmonton



est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de projets

Exigences du postes

- Bonne connaissance du milieu;
- Facilité à travailler en équipe;
- Expérience de travail communautaire

et d'un(e)

publiciste

Exigences du poste:

- Etudes et/ou expériences en dessin commercial
- Connaissance de techniques de "marketing";
- Très bonne connaissance du français écrit et parlé;
- Facilité à travailler en équipe

Durée des contrats:

- 4 mars au 27 décembre 1985

Salaire:

- $1,100/mois

Soumettre votre curriculum-vitae avant le 18 mars, au secrétariat de l'ACFA régionale.

9542 - 87 rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1

Pour plus d'informations, contactez Agathe Gaulin au 469-4401

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

DOSSIER: CA45010
bfc Calgary (Alberta)
Construire une résidence des troupes

Date de fermeture: le jeudi 18 avril 1985

Dépôt pour documents: $250

Le Secrétaire recevra jusqu'à 15h00 (heure normale de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Edmonton, Calgary, Red Deer, Lethbridge, Medicine Hat ainsi qu'à notre bureau régional à Vancouver

SOUMISSIONS DÉPOSÉES

Les sous-traitants mécaniques (division 15) et en électricité (division 16) doivent soumettre leurs soumissions au bureau de soumissions déposées d'Alberta, bureau de Calgary au plus tard

2:00 p.m. (heure locale) le MARDI 16 avril 1985

conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de Dépôts de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

Canadä

DIALOGUE OUVERT SUR LES DEFIS DU COMMERCE

Le commerce est essentiel au bien-être de chaque Canadien. Pourtant, nos exportations sont menacées par le protectionnisme à l'étranger. Et elles doivent faire face à une concurrence de plus en plus forte.
Que devrions-nous faire à ce sujet? Que **pouvons**-nous faire?

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Dans le cadre de son programme de renouveau économique, le Gouvernement a récemment publié deux documents de travail sur la commerce:

- **Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs** et
- **Le financement des exportations**

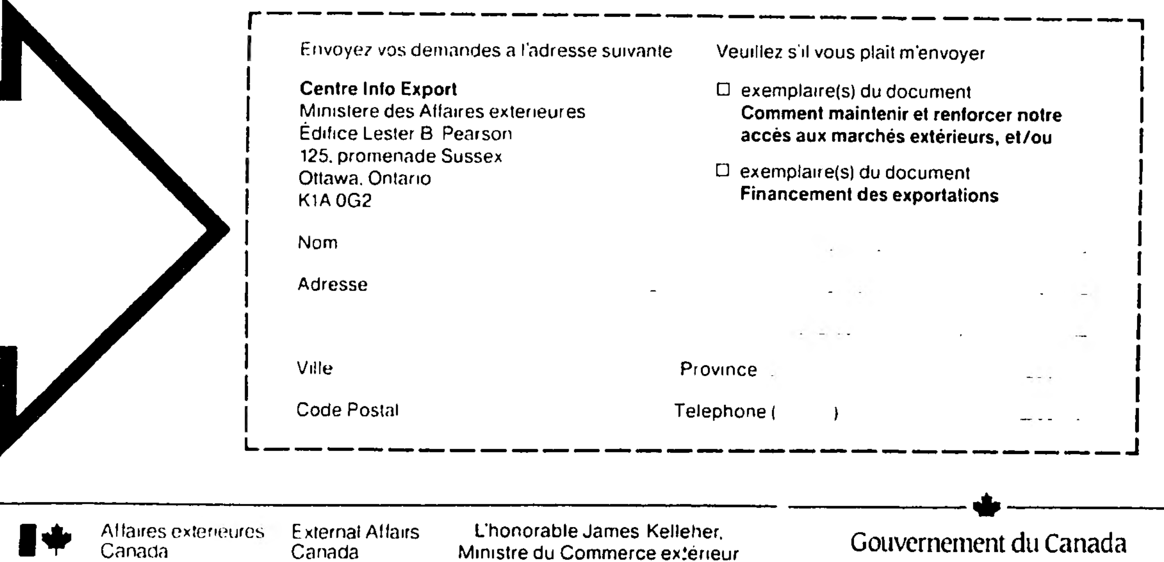
Ces documents doivent servir de base au dialogue qui se tiendra au Canada sur les défis que nous pose le commerce. Nous vous invitons vivement à en prendre connaissance.

CONSULTATION

Dans les semaines qui viennent, l'honorable James Kelleher, ministre du Commerce extérieur, tiendra des consultations dans les diverses régions du Canada. Nous vous invitons à prendre part au processus de consultation en participant à une réunion ou en nous faisant parvenir vos commentaires écrits avant le 10 mai 1985.

Les commentaires écrits devraient être envoyés à:
L'honorable James Kelleher
Ministre du Commerce extérieur
Édifice Lester B. Pearson, 125, promenade Sussex
Ottawa, Ontario, K1A 0G2

Vous pouvez obtenir des exemplaires gratuits des documents de travail en remplissant le formulaire ci-dessous ou en composant **1-800-267-8376.**



Envoyez vos demandes à l'adresse suivante

Centre Info Export
Ministère des Affaires extérieures
Édifice Lester B Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa, Ontario
K1A 0G2

Veuillez s'il vous plaît m'envoyer

☐ exemplaire(s) du document **Comment maintenir et renforcer notre accès aux marchés extérieurs, et/ou**

☐ exemplaire(s) du document **Financement des exportations**

Nom

Adresse

Ville　　Province

Code Postal　　Telephone (　)

Affaires extérieures Canada | External Affairs Canada | L'honorable James Kelleher, Ministre du Commerce extérieur | Gouvernement du Canada

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour rénovations au bâtiment C-8, bfc Edmonton (Alberta) (dossier ED49918); peinturage intérieure du bâtiment 301, bfc Edmonton (Alberta) (dossier ED59910); et amélioration du balisage lumineux d'aérodrome, bfc Cold Lake (alberta) dossier CL50010). La date limite prescrite de réception des soumissions est le 11 avril 1985. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Canadä

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2	■								■			■
3		■										■
4			■				■	■				
5				■								■
6		■					■				■	
7			■							■		
8						■						
9					■							
10			■					■				■
11	■			■								
12				■					■			

HORIZONTALEMENT - s.o.p

1 — Honorer, vénérer. — Equerre.
2 — Ancienne monnaie de cuivre (pl.). — Exprime la surprise.
3 — Petite draisienne d'enfant.
4 — Année. — Fils de Noé. — Cours d'eau de France.
5 — Peigne du tisserand. — Bienvenue, fortunée.
6 — Ville d'Angleterre. — Outil pour ouvrir ou fermer.
7 — Eminence. — Vaisseau. — Métal précieux.
8 — Partie de plaisir, débauche. — Peu fréquenté.
9 — De naissance. — Quittons un lieu.
10 — Ecole. — Réunion de personnes du monde. — Ville des Pays-Bas.
11 — Reçu. — Nattera.
12 — Point cardinal. — Au grand air. — Plate-forme flottante.

VERTICALEMENT

1 — Industrie du cartier.
2 — Me, inversé. — Lac africain. — Peu épais de taille (pl.).
3 — Petite poche. — Pron. pers. — Pron. indéf. — De la gamme ordinaire.
4 — Personnes bavardes. — Meurtrir.
5 — Renonculacée. — Enleva.
6 — Qui pardonne facilement. -- Sans mélange.
7 — Trois fois. — Oter la rate.
8 — Dans la rose des vents. — Teindre en ocre. — Symb. chim.
9 — Petite toile, toile fine. (pl.).
10 — Mal d'oreille. — Mêler d'iode.
11 — Proposition que l'on avance. — Décorera.
12 — Non loin. — Carte à jouer.

mots cachés

10 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	I	O	N	C	T	A	I	R	E	S	C	R	T	S
2	E	T	R	O	P	A	R	T	I	E	A	R	O	T	C
3	T	R	N	I	E	G	R	A	S	V	U	A	U	F	U
4	O	A	E	T	R	I	R	I	E	R	C	F	T	I	L
5	N	V	M	A	A	D	A	R	A	T	E	R	E	V	E
6	N	E	E	C	E	D	T	E	M	F	I	E	R	E	V
7	E	R	N	I	A	I	E	N	A	A	T	S	E	T	E
8	R	S	T	F	R	O	N	C	E	U	F	E	C	I	M
9	S	E	T	I	U	R	T	O	U	T	E	N	E	R	E
10	T	R	E	T	E	I	S	E	V	E	R	T	V	O	N
11	E	C	N	O	O	S	E	N	R	U	E	A	C	N	T
12	E	T	C	N	R	I	D	I	A	R	S	T	I	T	S
13	E	V	U	O	R	T	E	H	C	O	C	I	R	E	R
14	P	L	U	M	E	R	I	A	U	T	R	O	M	E	I
15	T	N	E	M	E	V	E	L	E	R	E	N	O	R	T

Avertir
Cirer
Etonner
Fadaises
fauteur
fière
Gras
Mortuaire
Noir
notaires

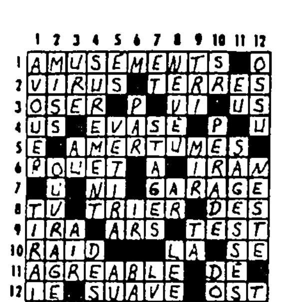
note
notification
Once*
opéra
ornement
Partie
pères
porte
plume
présentation
prête
prier
Raidir
rate

recevoir
relèvement
rêve
ricochet
rome
ronce
route
Sauce
sort
soulèvements
stupéfaction
Taire
tirs
toute

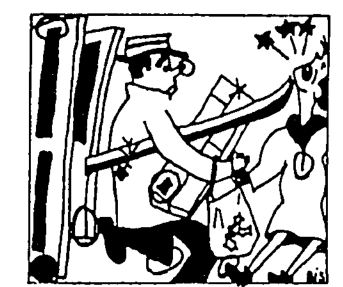
traverser
trêves
trôner
trouve
truites
Urnes
Vêtiront

Réponse du no.: RAPIDEMENT

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	M	U	S	E	M	E	N	T	S	■	O
2	V	I	R	U	S	■	T	E	R	R	E	S
3	O	S	E	R	■	P	■	V	I	■	U	S
4	U	S	■	E	V	A	S	E	■	P	■	U
5	E	■	A	M	E	R	T	U	M	E	S	■
6	P	O	L'	E	T	■	A	■	I	R	A	N
7	■	U	■	N	I	■	G	A	R	A	G	E
8	T	V	■	T	R	I	E	R	■	D	E	S
9	I	R	A	■	A	R	S	■	T	E	S	T
10	R	A	I	D	■	■	■	L	A	■	S	E
11	A	G	R	E	A	B	L	E	■	D	É	■
12	I	E	■	S	U	A	V	E	■	O	S	T



Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

N'accusez pas la personne qui vous aime d'être un obstacle dans votre vie. Vous passerez par un moment de pessimisme et d'irritation et vous regretterez amèrement vos paroles inconsidérées.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

La chance vous soutiendra sur le plan sentimental et vous promet une bonne entente avec l'être cher. Vous serez prêt à vous battre pour défendre, protéger ou améliorer son état de vie.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Des joies et des surprises tant sur le plan amour que sur le plan amitié. Pour certains: un voyage en compagnie d'un être séduisant. Vous serez sollicité par beaucoup de choses. Voyez à une mise soignée.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Vous aurez à affronter certains problèmes ou des malentendus. Ne vous laissez pas aller et ne négligez rien pour ramener la paix et le calme dans votre vie sentimentale. Vous aurez trop tendance à grossir vos petits bobos.

LION



du 23 juillet au 23 août

Sortez un peu de la routine et ne vous laissez pas étouffer par un sentiment d'inquiétude; tout ira bien dans votre vie sur le plan du coeur. Soyez franc et une belle entente règnera.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Si vous vous efforcez d'aider la personne qui vous aime dans ses soucis, votre amour sera heureux. Vous serez porté à la mélancolie et si vous ne parvenez pas à lutter contre cette tendance, l'ambiance sentimentale ne sera pas bien gaie.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Apportez toute votre bonne volonté à créer un meilleur climat sur le plan sentimental. Ne vous obstinez pas à garder le silence, à fermer les yeux sur la conduite de la personne qui vous est chère si elle froisse votre sensibilité.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

Réagissez contre votre mélancolie, vivez intensément dans le présent, aimez et appréciez la vie, reposez-vous mais prenez des distractions, fréquentez les gens gais et enthousiastes et vos sentiments seront partagés.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Un manque de diplomatie amènerait des déceptions; ne rabrouez donc pas la personne qui vous aime. Vous connaitrez quelques tentations mais vous les repousserez sans trop d'efforts.

CAPRICORNE



du 22 déc. au 20 janv.

Vous serez préoccupé et un peu inquiet, vous vous tracasserez inutilement. Vous serez facilement irritable dans vos rapports avec la personne qui vous aime et vous ne saurez pas faire preuve de patience.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Il y aura des étincelles dans le climat sentimental à cause de la susceptibilité de la personne qui vous aime. Vous ne saurez comment procéder pour lui faire plaisir ce qui vous causera un peu de chagrin.

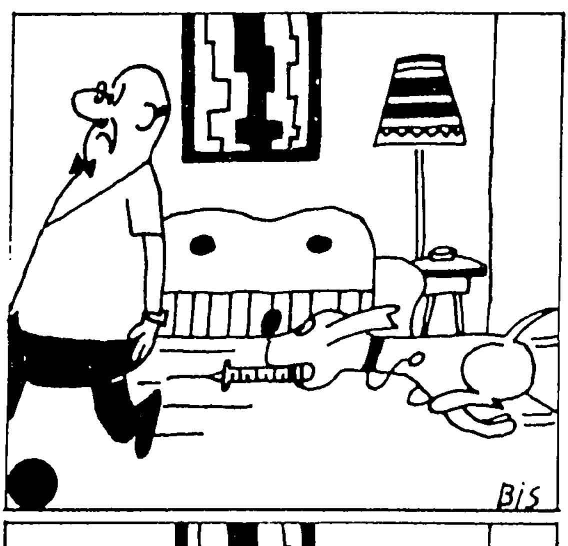
POISSONS

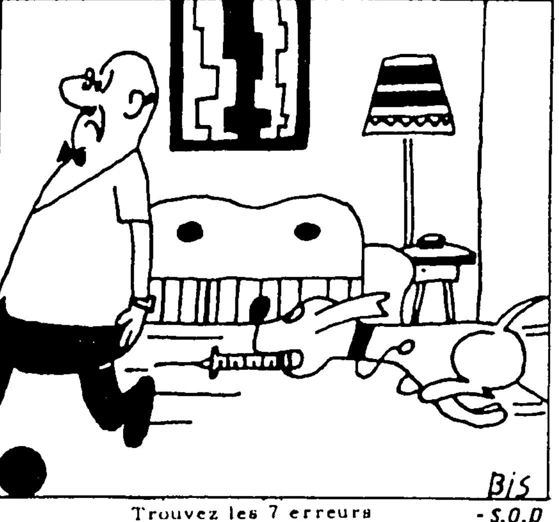


du 20 févr. au 20 mars

Il semble qu'il y aura quelques retards dans un projet et il sera indispensable que vous fassiez preuve de patience et de bon sens. Vous retrouverez votre optimisme et vous remonterez le courant.

jouez avec nous

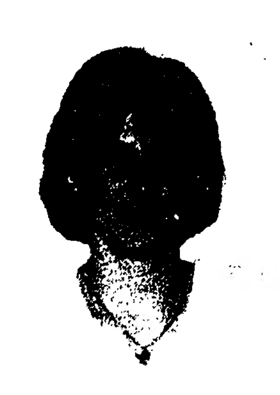




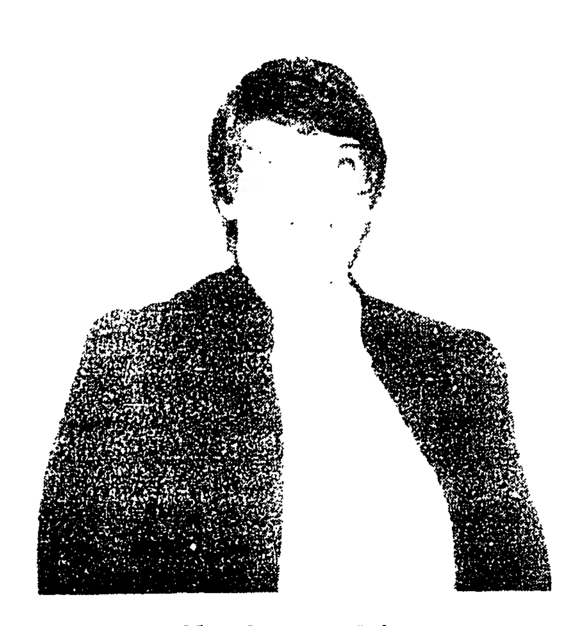
Trouvez les 7 erreurs - s.o.p



Les dossiers de l'ACFA



Carmen Sylvain
ACFA de Rivière-la-Paix



Claudette Dubé
ACFA de Plamondon



Lise Migneault
ACFA de Bonnyville

Session en développement communautaire

Les agents en développement communautaire de l'ACFA ont passé toute la fin de semaine dernière en session intense de formation à l'hôtel Northwoods Inn d'Edmonton.

Sous la direction de M. Hubert Gauthier, ancien directeur de la Société franco-manitobaine et de la Fédération des francophones hors Québec, les agents en développement ont exploré en profondeur le concept de développement communautaire et ils se sont efforcés de cerner de façon plus précise la nature de leur rôle dans cette tâche.

Cela les a amenés à se poser de nombreuses questions connexes concernant le contexte difficile dans lequel ils travaillent, la dynamique des communautés, la notion de pouvoir, la participation, le fonctionnement de l'ACFA, la planification, les priorités, le rôle des bénévoles, etc.

Les agents en développement de l'ACFA ont grandement apprécié cet exercice qu'ils ont jugé éclairant, motivant et très pratique. Ils ont exprimé le désir de se rencontrer plus souvent et sur une base plus régulière afin de pouvoir continuer à échanger avec leurs collègues des autres régions, poursuivre leur propre formation et se maintenir à date dans les principaux dossiers de l'ACFA.

Quelques autres personnes se sont joints aux agents de développements pour cette session d'une semaine, notamment Mme Fernande Bergeron de l'Éducation permanente de la Faculté St-Jean, Mme Marthe Desrosiers et Guy Lacombe de l'ACFA provinciale, Edmond Laplante de Francophonie-Jeunesse de l'Alberta, Denis Lorieau du Secrétariat d'Etat et Paul Couture de l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC) de la Saskatchewan.



Marcel Préville
ACFA de St-Paul



Agathe Gaulin
ACFA d'Edmonton



Margot Chabot
ACFA de Fort McMurray



Rémi Thibeault
ACFA Morinville-Legal



Françoise Sigur
ACFA de Calgary



Claire Gignac
ACFA de Lethbridge